

LE PEUPLE BRETON

4f
Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

N° 182
JANVIER 1979

DE LA FORÊT DÉMANTELÉE...

...AUX TÉMOIGNAGES SUR LE REMEMBREMENT

LA NATURE QU'ON DETRUIT...



Gernot

LA NOUVELLE
BATAILLE DU RAIL

LA NATURE QU'ON DETRUIT...

MENACE

SUR LA FORÊT BRETONNE

Pour qui observe depuis une dizaine d'années l'évolution des paysages en Bretagne, il est frappant de constater la prolifération des résineux. Là où, il y a quelques années on trouvait un taillis de chênes, apparaissent maintenant, en alignements parfaits et sur plusieurs hectares, des «sapins bleus qui piquent», impénétrables.

Déjà, vers le milieu du 19^e siècle, avaient commencé les reboisements en pins (maritimes et sylvestres). Actuellement, ces pins parviennent à se régénérer naturellement et constituent çà et là en Bretagne — surtout méridionale — un nouveau paysage naturel.

L'ENRESINEMENT

Les méthodes actuelles sont beaucoup plus brutales. Deux techniques sont utilisées :

— tous les arbres ayant une valeur marchande sont exploités et enlevés ; ensuite un bulldozer pousse ce qui reste en énormes andains. Le sol est désormais à nu. Si le terrain est plat, le plan d'eau remonte immédiatement, le sol est gorgé d'eau, il faut drainer ; s'il est en pente, le ruissellement provoque une érosion du sol et le transport d'une partie de la terre arable. La plantation se fait entre les andains.

— ou alors les beaux arbres et le taillis sont abattus et enlevés, et on laisse plusieurs arbres de futaie en faible densité. Lorsque la plantation atteint 3 ou 4 mètres de hauteur, ces abris feuillus deviennent gênants et c'est à ce moment-là qu'on les fait mourir sur pied. Dans les deux cas, le paysage est macabre et une grande quantité de bois est perdue.

Les essences les plus couramment employées sont : le douglas, l'épicéa de sitka, l'épicéa commun, le tsuga, le mélèze, parfois le sapin. On les appelle résineux à cause de l'importante quantité de résine que contient leur bois, ou conifères, du nom de leur fruit. De croissance très rapide, ces espèces peuvent être commercialisables à partir de 20 ans. A 60, le rapport m³/ha est très intéressant.

Les conséquences de ces enrési-

nements sont nombreuses :

— l'humus, constitué uniquement d'un épais tapis d'aiguilles coriaces devient très acide. Il en résulte un phénomène de lessivage du sol, qui est ainsi complètement dégradé.

— les risques dus à toute monoculture apparaissent : maladies épidémiques, épuisement du sol en minéraux

— il y a disparition de la flore et de la faune forestière : les mammifères, les oiseaux, les plantes à fleur, les fougères, les mousses, les champignons fuient ce milieu où ils ne trouvent plus les conditions écologiques élémentaires, indispensables à leur vie.

— après l'uniformisation des nouveaux paysages urbains, les technocrates imposent maintenant la standardisation des paysages forestiers. Des Montagnes Noires à la Haute-Marne, la forêt devient exactement la même.

— un reboisement artificiel avec tous les travaux qu'il comprend, coûte très cher. Ceci est d'autant plus critiquable qu'un important potentiel de régénération naturelle se perd chaque année (jeunes chênes par exemple).

— sur le plan social, l'enrésinement de la forêt est d'abord rebutant pour le promeneur, et compte tenu des importants risques d'incen-

die, le public y est très mal admis.
— la population locale qui retire d'une forêt traditionnelle certains produits ne peut plus rien espérer d'une plantation de conifères : la totalité des produits est destinée aux usines de papeterie ou de sciage.

Si la forêt est une grande victime de l'enrésinement à outrance, en Bretagne d'autres milieux aussi sont menacés : les landes de l'intérieur, certaines dunes littorales, et de plus en plus de prairies et d'excellentes terres arables.

Il faut des dizaines d'années pour obtenir un bon sol agricole et des centaines pour constituer un sol forestier. Quand on sait qu'en 30 ans, tout peut être détruit par un tapis d'aiguilles mortes, on mesure l'ampleur du phénomène ! La dune, la forêt feuillue, tout comme le bocage, le marais ou l'aber, constituent en Bretagne des milieux naturels d'une grande richesse, indispensables à l'équilibre de la nature.

LA RENTABILISATION

Certes, la forêt doit produire du bois pour satisfaire aux besoins de l'économie, mais elle ne doit pas pour autant être sacrifiée. Si le régime du taillis ou du taillis-sous-futaie est maintenant dépassé techniquement, les forestiers possèdent les méthodes sylvicoles pour les transformer en futaies (hêtre et chêne), produisant des bois de qualité. Là où les conditions ne permettent pas cette transformation, le maintien d'une forêt mixte est très viable à long terme. Les essences résineuses telles que le sapin pectiné, le pin sylvestre ou maritime, sont maintenant acclimatées en Bretagne.

Par ailleurs, la présence d'un peuplement forestier improductif n'a souvent rien d'inutile : il contribue à assurer les fonctions autres de la forêt, tant écologiques ou climatiques que sociales.

Seule la rentabilisation capitaliste explique l'enrésinement de forêts et de terrains. Ceci est à dénoncer, et d'abord au niveau des grandes administrations forestières : DDA, SRAF, ONF, FFN. Celles-là même qui nous préchent la sauve-

UN EXEMPLE

A Bulat-Pestivien, près de Caliac, dans les Côtes-du-Nord la coupe rase d'une superficie de 2 ha de bois a été décidée par son propriétaire, possesseur d'autres forêts dont certaines ont été coupées de la même façon. Environ 1 000 arbres, essentiellement des chênes et des châtaigneraies doivent disparaître, alors qu'une éclaircie bien pratiquée, aurait sauvegardé la beauté du site et tous les avantages au point de vue écologique. Autre problème : Que va-t-on planter à la place : des sapins ? Monoculture qui s'étend en Bretagne depuis quelques années, désastreuse pour le sol et le climat.

Le droit de propriété doit-il primer le respect de la nature ?

Morgane L.

LES MONTS D'ARRÉE A REBOISER ?



Le Peuple Breton

garde de la forêt ou organisent la Journée de l'Arbre ! Elles nous disent que la superficie forestière augmente chaque année en Bretagne. Or une plantation de conifères et une forêt sont deux choses bien différentes. La superficie des plantations augmente, c'est vrai, mais pas celle des forêts !

N'est-ce pas également le rôle de l'Etat de garantir et de promouvoir le patrimoine naturel existant ? Et qui doit pouvoir investir sur deux siècles pour assurer la production de bois dur, tel que le chêne ? Or, nous constatons en Bretagne que les forêts domaniales subissent l'enrésinement tout autant que les forêts privées. Quant aux propriétaires privés, le seul fait de demander une aide au Fonds Forestier National les oblige 9 fois sur 10 à opter pour le résineux !

Les plantations de résineux n'ap-

portent rien à la Bretagne. Lorsque la commercialisation des arbres aura rapporté à leur propriétaire et à quelques usines de transformation, le plus souvent étrangères à la Bretagne, les sols seront devenus stériles... Aujourd'hui, du Huelgoat à Paimpont, tous les massifs forestiers de l'intérieur connaissent ce phénomène d'enrésinement. Les véritables forestiers et paysans bretons ont souvent compris le danger, mais la menace sur la forêt bretonne est là. Pourtant, si'il est possible de fabriquer des meubles autrement qu'en bois, s'il est possible de diminuer les gaspillages de pâte à papier, il est impensable que l'on puisse un jour se passer de la forêt. La forêt est plus indispensable à la vie qu'elle ne l'est à l'industrie capitaliste.

C.M. et F.F.



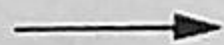
Le Peuple Breton

La question « DES SAPINS OU DES HOMMES » posée récemment par les Paysans-Travailleurs des Côtes-du-Nord dans l'affaire de Saint-Servais préoccupe aussi les agriculteurs des Monts d'Arrée finistériens.

Ce n'est pas tant le boisement qui inquiète, que ses empiètements sur les terres cultivables, outil de l'agriculteur. La forêt n'occupe, en effet, que 5% des sols en Bretagne - contre 20% pour la France - et il existe bien des terres rocheuses, en pente, difficiles d'accès, propices à un boisement rationnel. Mais le problème est que le boisement de plusieurs dizaines d'hectares sur la commune et le canton d'Huelgoat s'effectue sur des terres cultivables ou des friches récentes.

Le point de départ est simple : beaucoup de propriétaires de parcelles isolées - souvent héritiers de petits exploitants mais aussi commerçants ou professions libérales - préfèrent planter plutôt que de louer ces terres à des paysans qu'ils suspectent « d'avoir tous les droits » et donc d'entraver le droit à la propriété individuelle. Or les plants sont gratuits et les terres reboisées exonérées d'impôts pendant 30 ans !

On plante donc n'importe comment, en dehors de tout contrôle de la collectivité. Les données officielles sont ici très vagues - réponse évasive du préfet du Finistère à une question récente du maire d'Huelgoat - mais l'administration affirme que les plantations sont assez restreintes dans le département. En fait, les demandes à la D.D.A. s'élèveraient à 250 ha par an, ce qui semble inquiéter les agriculteurs d'autres zones (Sud-Finistère, région de Scaër)



La conséquence première est, en fait, le GEL DES TERRES qui pénalise les jeunes agriculteurs désireux de s'installer ou de s'agrandir, mais ce développement de plantations sauvages conduit aussi au MORCELLEMENT du paysage agraire et à un NOYAUTAGE des terres cultivables avec tous les risques que cela entraîne : vastes zones d'ombre dans les champs et prairies, danger d'incendie près des bâtiments...

Autre problème, ces plantations de résineux augmentent considérablement l'acidité des sols et les rendent stériles à long terme. Cette dégradation des sols est à mettre en parallèle avec la rentabilisation de la forêt existante, en forêt privée de Duault par exemple comme en forêt domaniale de Fréau en Poullaouen, où l'on substitue de plus en plus ces résineux à croissance rapide au traditionnel couple chêne-hêtre.

D'autres projets de reboisement des Monts d'Arrée existent, plus vagues, mais répondant à la même logique absurde : reboisement de la cuvette de Brennilis, de la montagne entre Trédudon-Berrien et les Kragou en Scrignac. Le problème doit donc être traité dans son ensemble.

Ce boisement anarchique des terres à vocation agricole pose le problème du FONCIER. Précipité dans cette zone déshéritée des Monts d'Arrée comme de Callac par la disparition de PETITES EXPLOITATIONS morcelées, parfois à moitié en friche, il entrave l'installation de nouveaux agriculteurs. Ils s'opposent donc à la création d'EMPLOIS AGRICOLES, ceci au nom du sacro-saint droit à la propriété privée ; or il s'agit le plus souvent de propriétaires lointains non-exploitants, et de partages entre héritiers. Est-ce acceptable ?

N'y a-t-il pas lieu de substituer à cet arbitraire un CONTROLE DEMOCRATIQUE — et non plus formel — de la COLLECTIVITÉ agricole et de la collectivité tout court sur la gestion du foncier ? L'exemple de Saint-Servais montre, en tout cas, qu'il est possible dès aujourd'hui de s'opposer aux abus en matière de plantations, et d'avancer dans l'idée que la terre doit être outil de travail aux mains des exploitants et non objet de spéculations.

F. F. et H. C.

Le Peuple Breton



Le Peuple Breton



L'EXEMPLE DE SAINT-SERVAIS

Cette affaire touche plusieurs communes des environs de Callac (St-Nicodème, Trémargat, Maël-Pestivien...), région de petites exploitations — 16 ha S.A.U. en moyennes — où plus de la moitié des agriculteurs ont plus de 50 ans.

La société Fonges, extérieure à la région, y avait acquis 43 ha — pour 8 millions anciens — pour planter des sapins ; elle refusait les échanges de terres avec les agriculteurs voisins.

Le 20 juillet 1975, à la suite d'une journée d'information des Paysans-Travailleurs, 1 ha 1/2 de jeunes plants sont arrachés. La société Fonges vend alors ses terres — 26 millions anciens en 1976 — mais ne porte pas plainte ; un jeune ménage s'installe et 3 exploitations s'agrandissent.

1977 : Procès à Guingamp de huit personnes présentes à la journée des Paysans-Travailleurs de 1975 et inculpées par le procureur ! Dispensées de peines. Mais en appel à Rennes, en mai 1978, elles seront condamnées à 15 jours de prison avec sursis.

Cette action contre la Société Fonges a quand même été payante. Assez isolée de la population locale au départ, elle a bénéficié par la suite d'une certaine mobilisation des agriculteurs — malgré la résignation et l'inertie d'une population vieillie — et a reçu le soutien des municipalités et élus locaux de gauche, ainsi que d'autres organisations agricoles, MODEF notamment. Elle a surtout mis en évidence le lien entre le problème foncier et la désertification du Centre-Bretagne.

LA NATURE QU'ON DETRUIT...

« Dans certains départements où les travaux d'équipement communaux sont importants les chefs de service arrivent à doubler leurs revenus grâce aux rémunérations accessoires. »

Marc Ambroise-Rendu
Combat-Nature, juin 1978

« Les sommes recueillies sont très différentes d'un département à l'autre : les plus « rentables » sont actuellement les départements bretons, l'Oise, le Pas-de-Calais. »

Michèle Champenois
Le Monde, 16 avril 1977

« De 1962 à 1978, cinquante mille hectares de forêts et de massifs boisés (sur 270.000 au total) ont été supprimés en Bretagne. »

Jean-Claude Lefeuvre
Professeur à l'Université de Rennes
Président de la Fédération française des Sociétés de Protection de la Nature
Ouest-France, 19 décembre 1978

Ces trois citations de spécialistes sont la compétence est unanimement reconnue suffisent à montrer que la question des rémunérations accessoires est au centre des problèmes du remembrement.

Pays de bocage au maillage extrêmement serré, la Bretagne avait besoin du remembrement pour élargir et regrouper autour des fermes des parcelles généralement trop petites et dispersées à l'extrême. Pour la conduite de ces travaux, les collectivités locales peuvent faire appel à des entreprises privées ou aux administrations. Ce sont évidemment les ingénieurs publics qui ont presque toujours la préférence des municipalités en raison du coût beaucoup plus faible de leurs prestations. Et c'est là que le système des rémunérations accessoires montre toute sa nocivité. Il faut savoir que les fonctionnaires de l'équipement et de l'agriculture touchent des honoraires dont le montant augmente avec l'importance des travaux qu'ils effectuent pour les collectivités. Comme le dit justement Ambroise Rendu « On comprend alors pourquoi les fonctionnaires rechignent à se laisser nommer dans ces départements "maudits" auxquels on envoie des débutants... » Par département maudit, entendez ceux où les travaux à effectuer sont insignifiants et où l'on ne touche donc quasiment rien. Ce n'est bien sûr pas le cas des départements de bocage.

Qui s'étonnera dans ces conditions que, plus que toute autre région, la Bretagne attire des personnages aux

TÉMOIGNAGES SUR LE REMEMBREMENT



Félix Le Garrec

dents longues, des requins pour qui le talus n'est rien de plus qu'une très juteuse source de revenus... une fois qu'il est détruit.

Qui s'étonnera que ce système pousse-au-crime ait en moins de 20 ans, provoqué l'arasement d'une quantité de talus plantés d'arbres équivalente à des milliers et des milliers d'hectares de forêts. A ceux qu'un tel chiffre surprendrait nous rappelons qu'avant remembrement le Finistère comptait à lui seul 120.000 kilomètres de talus : trois fois le tour de la terre !

Et qui s'étonnera que, dans chaque commune où il passe, le remembrement administratif autoritaire apporte et laisse derrière lui son cortège de destructions écologiques, de dépressions nerveuses, de haines nouvelles et de procès divers.

*C'est précisément pour avoir accordé une place dans son journal aux réflexions amères d'un paysan breton qui s'était frotté au remembrement autoritaire et dénoncé les abus auxquels conduit nécessairement le système des rémunérations accessoires que le directeur de la revue « **Combat***

***Nature** » s'est vu tenter un procès en diffamation par le Ministre de l'Agriculture. Etrange justice d'ailleurs où, pour d'obscures raisons de jurisprudence, le procureur a récusé les témoins de la défense. « **Combat Nature** » nous a fait parvenir le dossier de ces témoignages. Tous sont intéressants, mais le peu de place nous a malheureusement obligés à choisir.*

Marie-Claire Borde
Présidente de l'Union pour la Mise
en valeur esthétique du Morbihan

(...) Beaucoup d'agriculteurs ont l'impression d'être écrasés par la machine administrative. « Ceux-là font sans nous ».

J'ai entendu cette plainte des dizaines de fois. Et il n'y a pas loin du « sans nous » au « malgré nous ».

...Le remembrement, et les travaux annexes ne tiennent pas compte de l'originalité du bocage breton qui n'est pas reconnu comme un paysage à respecter. Or, le mode de rémunération de tous ceux à qui leurs fonctions donnent le droit et même le devoir de

modifier cette structure du paysage fait qu'ils sont intéressés à la détruire le plus vite possible.

En effet, plus ils détruisent, plus ils sont rémunérés, puisqu'une partie importante de leur rémunération est liée, de façon parfaitement légale, au volume des destructions ou reconstructions opérées au titre des travaux connexes au remembrement.

Il y a là une perpétuelle incitation aux destructions abusives qui sont en même temps une perpétuelle incitation au gaspillage des deniers publics. Et aussi, ce qui est plus grave encore, une perpétuelle incitation au gaspillage des ressources naturelles.

Toutes les fois qu'un chemin ancien en forme d'Y desservant deux fermes est remplacé par deux chemins nouveaux dont chacun débouche sur la route, ce qui entraîne un gaspillage de terres agricoles... Toutes les fois qu'une nouvelle limite de propriété passe à deux mètres d'un talus planté et exige donc la destruction de ce talus, fut-il perpendiculaire à la pente et donc indispensable à la conservation de

l'humus... Toutes les fois qu'un ruisseau est recalibré, ce qui signifie que le régime des eaux tend à devenir torrentiel, de quoi s'agit-il ? Il s'agit au mieux d'une méconnaissance des équilibres écologiques. Il peut s'agir au pire d'un mépris de ces équilibres dont le respect diminuerait les rémunérations des personnes de tout niveau qui effectuent ces travaux.

Le cultivateur, victime de cet état de choses crie parfois sa fureur et sa colère de façon choquante. Mais choqué, n'est-ce pas son seul espoir de se faire entendre.

Pierre Larour
agriculteur

Oui, les plans de remembrement imposent des destructions inutiles et néfastes de talus et fossés surtout dans les terrains en pente où les parcelles étaient tracées dans le sens perpendiculaire à cette pente, de façon à avoir des parcelles d'égale qualité de terre et d'éviter l'érosion.

Sur les plans de remembrement, les nouvelles parcelles ont été tracées dans le sens de la pente pour araser un maximum de talus ce qui donne libre cours à l'érosion et donne des parcelles de qualité très inégale.

Dans mon cas personnel, j'ai obtenu deux fois gain de cause au Tribunal administratif.

Hélas les recours sont illusoire : il faut que les requérants n'obtiennent pas gain de cause, sinon le nombre de mécontents se multiplierait !

Yves Le Gal
Docteur Es-Sciences, Sous-directeur
de Laboratoire au Collège de France
Président de la Société pour l'Etude
et la Protection de la Nature en Bre-
tagne (SEPNB)

(...) Le rôle du Génie rural est de conseiller les agriculteurs lors des opérations de remembrement et de les mettre en garde contre des modifications inconsidérées de la structure de l'espace rural. Ce rôle se conçoit d'autant plus que les services départementaux de l'Agriculture sont à même d'avoir une vision globale des effets, ce que ne peut avoir un agriculteur isolé.

A ma connaissance, il n'apparaît pas que dans le Finistère, ces mises en garde aient été clairement formulées aux agriculteurs, que les travaux effectués sur l'effet de l'arasement des talus et sur le régime des cours d'eau ou tous autres résultats portant à tempérer le passage des bulldozers aient été exposées par les responsables du Génie Rural.

... Les agriculteurs doivent se battre contre une administration qui devrait avoir pour mission de les aider. Cette carence du Génie Rural a dans de nombreux cas conduit à des dommages difficilement réparables.

Pierre L'Elequet
agriculteur

(...) J'avais demandé à l'Ingénieur en chef chargé, à l'époque du remembrement dans le Finistère de publier une brochure et d'organiser un voyage dans une commune remembrée afin de nous donner des exemples et un montant approximatif, à l'hectare du coût de ces opérations dites « de remembrement ».

Prendre sur un budget de 500 millions d'A.F. les frais d'une information aussi indispensable n'étaient pas excessifs. Hélas, notre demande est restée sans réponse. Il n'y a donc pas eu d'informations préalables aux opérations de remembrement.

Pierre Pellerin
Président de l'Association
des Journalistes et Ecrivains
pour la Protection de la Nature
et de l'Environnement (A.J.E.P.N.E.)

(...) On n'a pas à s'étonner si des travaux qui ne portaient pas sur l'essentiel ont été imposés malgré les protestations des principaux intéressés.

Une campagne de mise en condition des agriculteurs a, certes, permis dans un premier temps d'arracher l'accord du plus grand nombre, ce qui valait aux récalcitrants d'être exclus de tout dialogue constructif (...)

Tout a été dit sur la nécessité de maintenir un maillage suffisant contre l'action du vent, du ruissellement, des éléments érosifs. Souvent en vain.

Dans ce cas, rien d'étonnant si certains agriculteurs se reconnaissant des victimes se montrent véhéments. Monsieur Le Floc'h l'a fait. Mais n'a-t-il pas seulement traduit en termes corrosifs, ce que tant d'autres commentateurs ont maintes fois exprimé avec des phrases plus enveloppées ?

N'importe quel psychologue nous prouverait que le système des pourcentages axés sur le montant des travaux dits du « fonds commun » représentent une incitation à la dépense sur le subconscient des fonctionnaires qui ont la responsabilité d'un remembrement. Il faudrait avoir affaire à des saints pour qu'ils ne soient pas entraînés presque à leur insu, à en faire nettement plus qu'il ne faut dans la suppression de végétations sans intérêt économique apparent (...)

Jean Perhirin
agriculteur

En violation de l'article 23 du code rural, mes parcelles situées à Plozévet étaient unies avant le remembrement et ont été séparées par les opérations dites de remembrement me portant ainsi un

préjudice certain sans aucune justification.

Le Tribunal Administratif de Rennes ayant refusé de prononcer l'annulation de ces opérations de remembrement pour excès de pouvoir (26 février 1975) j'ai fait appel de cette décision auprès du Conseil d'Etat qui à la date du 22 juillet 1977 m'a donné raison.

Jean Tanguy
agriculteur

J'ai manifesté mon opposition aux opérations de remembrement parce que cela entraînait la création d'un nouveau chemin totalement inutile puisque la parcelle de terre considérée était déjà desservie par un autre chemin existant.

Ayant voulu refuser la pose de bornes par le géomètre j'ai subi une véritable invasion policière : ma propriété a été encerclée et quadrillée par une centaine de gendarmes. J'ai été arrêté. J'ai subi des sévices ayant été ceinturé par cinq gendarmes qui ont utilisé des gaz lacrimogènes. J'ai été emmené avec mon père à la gendarmerie de Landerneau.



Le remembrement à Plonevez-du-Faou.

Cela sans se soucier du fait que mon père était âgé de 66 ans et que ma mère de 62 ans était restée seule à la ferme. Le bornage a été effectué sous protection de la police.

Alors que j'avais simplement protesté contre une absurdité, j'ai été condamné par le Tribunal correctionnel de Brest à une amende de 2.300 F. pour entrave à la liberté du travail, rébellion et outrages à agents de la force publique avec un mois de prison avec sursis.

Le chemin inutile a été réalisé malgré une plainte que j'ai déposée devant le Tribunal Administratif de Rennes en janvier 1977.

J'ai simplement pu obtenir grâce à l'intervention du Maire, la préservation d'un talus le long du chemin litigieux.

J'ai déposé un recours en conseil d'Etat afin d'obtenir la suppression de ce chemin totalement inutile.

Roger Thomas
retraité, ancien maire de Spézet

Ayant été maire de Spézet de 1971 à 1977, j'ai constaté que le remembrement adopté par délibération du Conseil Municipal en 1962 avait très rapidement créé dans la commune un état de nervosité et d'inquiétude chez les exploitants agricoles.

Devant les inéquités du premier avant-projet, les agriculteurs se sont groupés dans un syndicat de défense englobant très rapidement 80% des exploitants et ont manifesté leur opposition par des rassemblements importants notamment de tracteurs.

Devant la passivité et faut-il le dire, la collusion des techniciens de l'agriculture, le paroxysme de leur colère se manifesta par l'arrachage de bornes. Ces faits ont été abondamment rapportés par la presse de l'époque.

Je dois également rappeler que le corps médical a constaté au cours de cette période une montée en flèche très nette des cas de dépression nerveuse et qu'il est de notoriété publique que trois cas de suicide sont à mettre au compte du remembrement.

Les effets nocifs du remembrement autoritaire et abusif ont créé dans la commune une véritable psychose de suspicion et de haine rejetant l'amitié et le climat d'entraide mutuelle qui sont indispensables dans les villages perdus ou écartés comme le nôtre.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal que j'ai eu l'honneur de présider en 1971 a demandé dès sa première session l'arrêt immédiat et total des opérations de remembrement.

Philippe Saint-Marc
Membre du Haut Comité
de l'Environnement
et de la Section Ecologie
du Centre Natio
de la Recherche Scientifique
(C.N.R.S.)
Professeur à L'Institut
d'Etudes Politiques de Paris

Les Commissions locales de remembrement ont une composition défectueuse par ce que le nombre des agriculteurs y est très faible et celui des écologistes dérisoire face à l'écrasante prépondérance de l'Administration. Ces commissions travaillent trop souvent dans le secret et ne sont pas soumises à un contrôle juridictionnel efficace.

Les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture perçoivent une rémunération sur les « travaux connexes » au remembrement. Cette pratique des « honoraires » qui bénéficie d'ailleurs également aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées — est inadmissible.

Elle pousse ces fonctionnaires de l'Etat à multiplier les travaux sur lesquels ils touchent cette rémunération particulière.

Y aurait-il eu autant de destruction de talus et de haies dans les opérations de remembrement si les fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture n'y avaient été financièrement intéressés, dans le cadre de la réglementation en vigueur ?

LE S.N.I. ET LA LANGUE BRETONNE

Ecoles maternelles :

— initiation à la langue, comptines, chants, entraînement à la conversation courante.

Ecoles élémentaires :

— Parler, lire et écrire la langue quelques heures par semaine,

— création de classes bilingues, où français et langue régionale seraient langue d'enseignement chacune à mi-temps.

— choix de la langue régionale en option dès la classe de sixième, et comme deuxième langue vivante dès la classe de quatrième, intégration de ces heures dans le service des professeurs (et non en heures supplémentaires)

— prise en compte de la dimension culturelle régionale dans la formation initiale et continue des maîtres de l'élémentaire et du secondaire ; en particulier, organisation de stages d'initiation, de perfectionnement à la langue régionale et de stages de réflexion sur les cultures régionales, afin que cette dimension soit présente dans la vie concrète des classes.

— création d'un licence associant les heures de lettres et de langue régionale.

De quoi s'agit-il ? De la partie « langue bretonne » du Programme Démocratique Breton de l'U.D.B. ? Des revendications minimales d'Ar Falz ? Certes oui, car elles sont quasiment identiques mais aussi des revendications minimales contenues dans un document très récemment publié par le S.N.I.-P.E.G.C. du Morbihan (instituteurs et enseignants du 1^{er} degré). Ce document est d'importance (1) car il signifie que le syndicat de la quasi-totalité des instituteurs morbihannais est d'accord avec les revendications scolaires du Front Culturel progressiste.

C'est un événement intéressant bien qu'il faille être prudent : les autres sections départementales bretonnes du S.N.I. ne se sont pas prononcées sur ce texte et la réflexion sur le sujet dans ces instances ne semble pas aussi avancée qu'en Morbihan.

D'autre part, la réflexion et les propositions au niveau du S.N.I. national sont nettement en retrait par rapport à ce qui nous intéresse ici.

Il y a quand même énormément de progrès dans les revendications concernant la langue et la culture bretonnes des syndicats d'enseignants. Que ce soit le S.G.E.N.-C.F.D.T. qui fait partie du F.C.P.B. ou le S.N.E.S. qui ce mois-ci proteste dans un communiqué contre les conditions d'enseignement de la langue et de la culture bretonnes.

Il reste que le jour où tous les syndicats prendront en compte ces revendications minimales et surtout engageront des actions de masse résolues pour les faire avancer, ce qui n'a été que très rarement le cas jusqu'ici, la langue bretonne aura encore des raisons d'espérer pour sa survie.

Il reste pourtant à convaincre de nombreux enseignants qui sont souvent éloignés des positions prises par leurs organisations.

P. Noutary.



RE
D

(1) D'autant qu'il évacue la « dimension Diwan » qui est bien souvent cause de blocage chez les instituteurs. Entre les « pour » et les « contre » il y a peu de place pour poser sereinement le problème de l'enseignement du breton.

LA NOUVELLE BATAILLE DU RAIL

UN PROJET DE LIQUIDATION

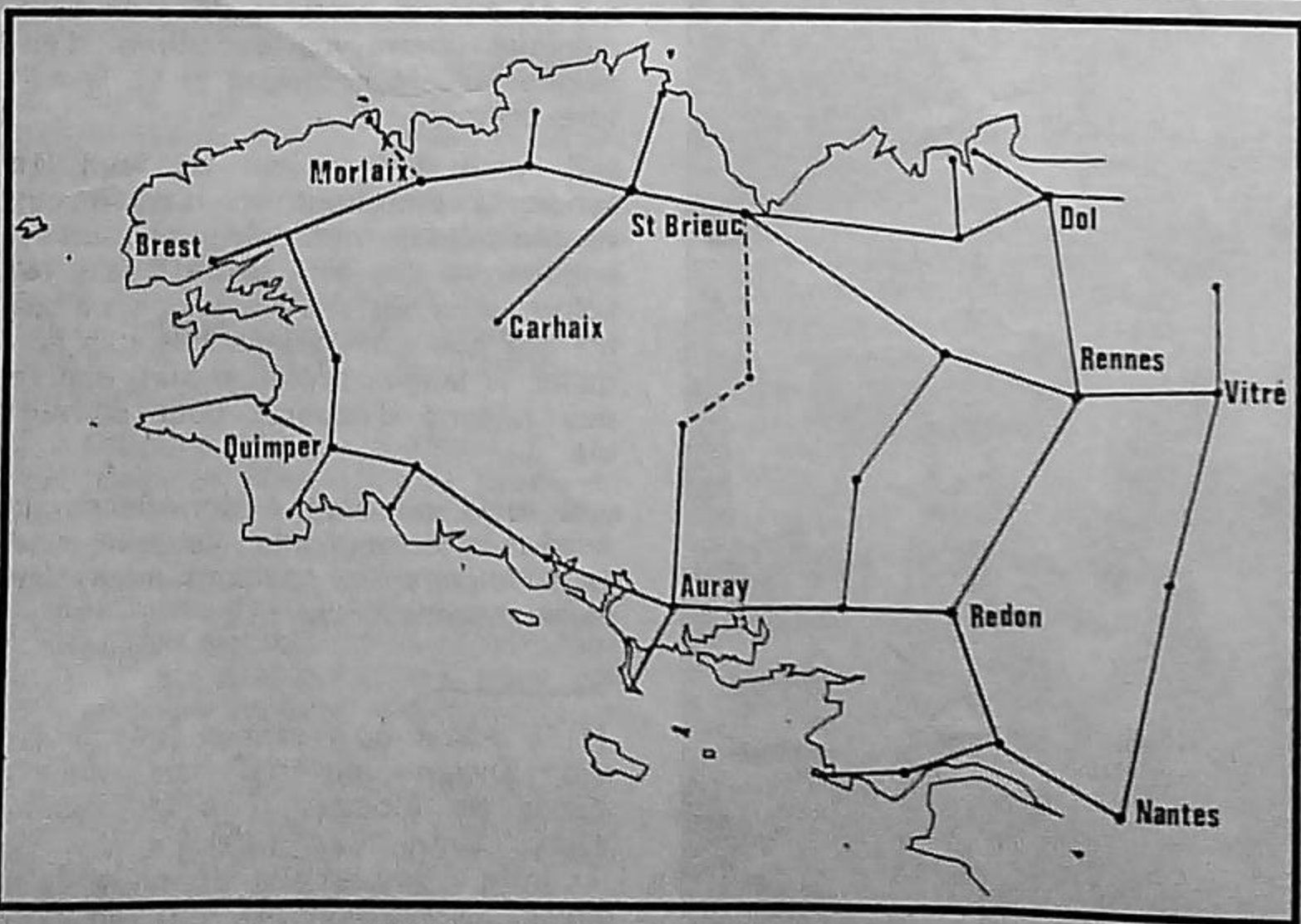
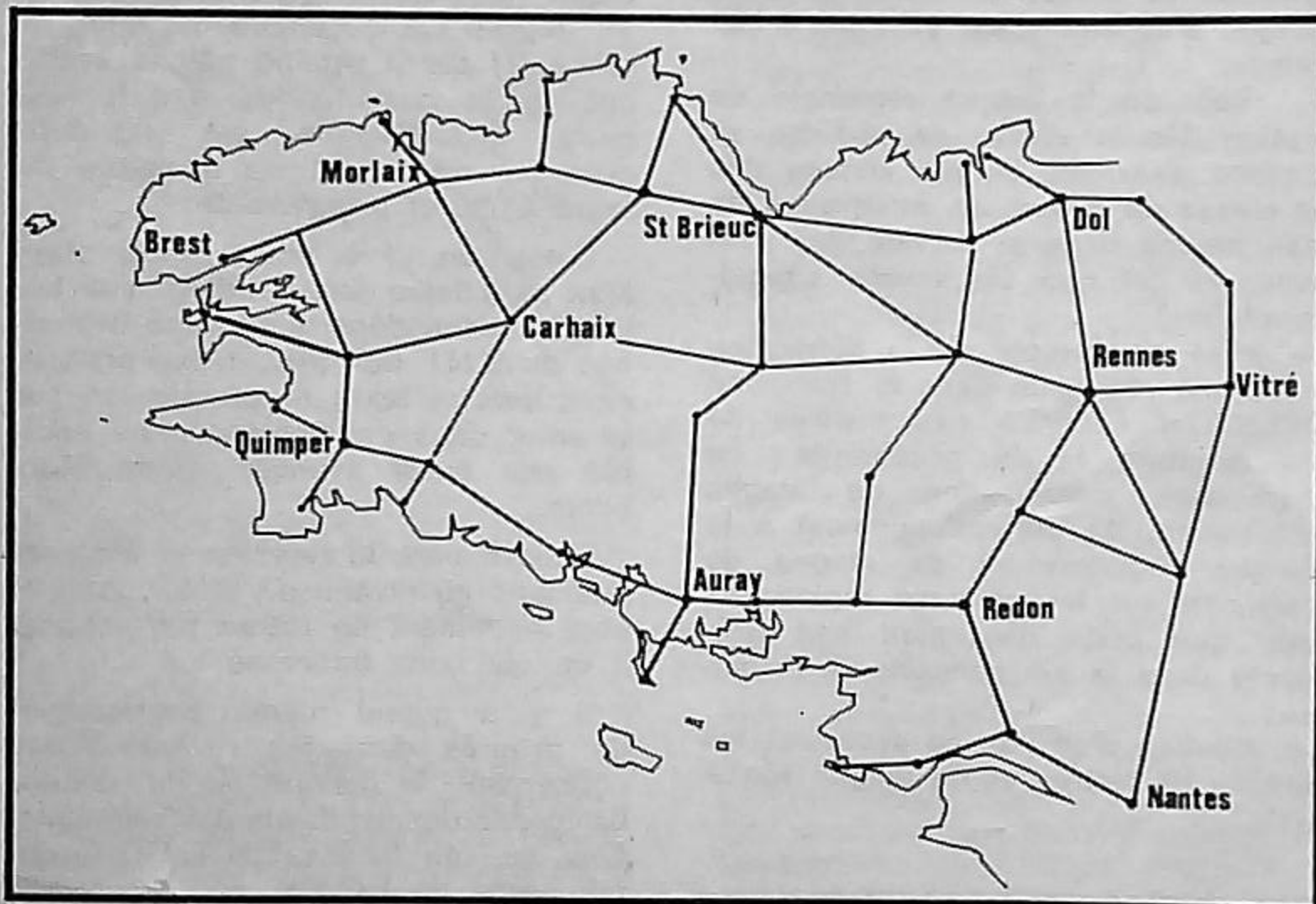
« Les plus graves menaces pèsent sur l'avenir du réseau ferroviaire en Bretagne ». Tel était le cri d'alarme lancé par la CGT il y a un an déjà (1). « L'économie régionale est en jeu » ajoutait-elle. Depuis, des actions ponctuelles avaient permis de rétablir certains crédits d'entretien, d'éviter certaines fermetures de gares et de lignes secondaires.

(1) Ouest-France du 1^{er} février 1978.

En septembre 1978, la direction de la SNCF a repris, plus durement encore, la politique de liquidation prévue. L'embauche sur la « région Bretagne » (sans Loire-Atlantique et avec la Mayenne!) a pratiquement cessé (près de 1 000 emplois de moins depuis 1972). De nombreux départs en retraite non compensés sont en cours. Tout ceci fait partie d'une politique de « rentabilisation » de la direction parisienne de la SNCF qui vise à la liquidation de toutes les lignes secondaires en Bretagne et à la suppression de la des-

serte des villes secondaires.

Pour prouver que les lignes secondaires ne sont pas rentables et que les gares secondaires ne concernent que peu de voyageurs, la S.N.C.F. a entrepris de supprimer de nombreux arrêts à l'heure de hautes fréquentations, notamment à Landerneau, Landivisiau, Plouaret, Messac, Questembert, Hennebont et Rosporden. Ainsi les nouveaux « comptes » officiels « prouveront » une baisse de la fréquentation de ces gares et l'on pourra alors les fermer, ainsi que les voies secondaires qui en partent. En fait, ce sont les lignes Plouaret-Lannion, Guingamp-Paimpol, Questembert-Ploërmel, Landerneau-Quimper, Rosporden-Concarneau, Quimper-Pont-l'Abbé, Quimper-Douarnenez, qui sont directement menacées. Certaines ont déjà été fermées au trafic « voyageurs », ce qui prépare leur suppression totale. Comment ne pas rapprocher cette politique de liquidation de la politique de liquidation économique de la Bretagne, pratiquée avec encore plus de netteté par le pouvoir giscardien.



Le réseau ferroviaire en 1945 (en haut) et ce qu'il en reste actuellement (en bas).

SORNETTES D'ALARME...

Dimanche 17 décembre sur France-Inter. Les Bretons bloquent les trains, dit-on. Quelque chose n'irait-il pas à la S.N.C.F. ? On donne la parole à un responsable qui explique : « Il arrive que les wagons soient mal chauffés, parce qu'un convertisseur se bloque ; alors les banlieusards tirent la sonnette d'alarme ; cela crée une demi-heure de retard, parfois ».

Voilà la seule explication qu'auront eue les auditeurs sur la nouvelle « bataille du rail » en Bretagne !

REACTION POPULAIRE

Les syndicats, les partis de gauche (plus ou moins nettement), les élus locaux, de nombreuses associations familiales, de parents d'élèves et autres, se sont mobilisés depuis 3 mois. Des comités de défense se sont constitués sur le lieu même de chaque gare menacée. Des manifestations de masse, regroupant jusqu'à 2 000 personnes dans les localités peu peuplées, ont eu lieu. Devant le refus de la SNCF de revenir sur les suppressions des arrêts, les comités ont provoqué,



17 décembre 1978 : 3.000 participants au meeting de Plouaret. Au micro Jean-Louis Le Mée, conseiller municipal UDB de Lannion. A sa droite, P. Jagoret, député PS et à sa gauche M. Cadoudal, conseiller général (PCF).



17 décembre 1978 : A Hennebont, le train est bloqué en gare.

(photos : Le Peuple Breton et Yannick Quénéhervé)

élus en tête, l'arrêt du train, annonçant même dans la presse le calendrier de leurs actions afin que les voyageurs prévenus, puissent descendre ou monter dans la gare menacée. Cette non violence active s'est vite heurtée au front Etat centralisateur.-SNCF. 60 à 120 gendarmes mobiles, lance-grenades à la main, interdisent désormais l'accès des gares aux manifestants. Barrages sur la voie, interventions surprises les comités ont continué, malgré tout, à arrêter les trains : « Un arrêt nous coûte 500 F » affirme la SNCF. Mais combien coûte le transport de 120 gendarmes-mobiles, de St-Malo ou Pontivy vers une des gares menacées ? Entrés en concertation à Pontivy, les comités de défense ont organisé 7 manifes-

tations de masse, dans les gares concernées, le 17 décembre. Des milliers de manifestants ont montré que l'Etat et la SNCF n'ont pas encore gagné la partie. De 100 à 500 personnes, à 8 h du matin, auprès des gares menacées, témoignent chaque jour de la volonté de vivre des Bretons.

Pour désamorcer un mouvement qu'elle n'avait pas prévu si grand, la SNCF argumente : « ces lignes ne seront pas supprimées. Elles seront seulement remises à la Région, qui décidera elle-même de leur sort ». Autrement dit, la SNCF se débarrasserait de ses lignes non rentables pour les confier à un établissement régional sans ressource qui serait contraint de les fermer. **La décision viendrait ainsi de Bretagne et non de Paris !** « Cela va dans le sens de la décentralisation que vous souhaitez » ajoute la SNCF, qui cherche à se débarrasser des charges tout en conservant les ressources. Autant dire que Giscard a abandonné l'idée même de service public, du moins en Bretagne.

UN POUVOIR COLONIAL

Le train a longtemps servi à apporter aux régions riches la main d'œuvre bretonne. Modernisé, le réseau breton de 1950 aurait pu servir au développement économique de la Bretagne. C'est pourquoi on l'a supprimé. Aujourd'hui, il ne reste qu'un embryon de réseau, avec les deux axes privilégiés du tourisme et de l'émigration (Quimper - Rennes et Brest - Rennes). Les liaisons externes seront maintenues, « intérêt national » oblige, mais les liaisons internes n'intéressent pas le pouvoir. Pour supprimer l'essentiel des liaisons Lannion - Plouaret, le pouvoir argue un déficit de 50 000 F par an. On est loin du déficit des lignes de banlieue (où le billet est vendu à perte) ou des 300 millions d'investissement prévus sur le « Train à grande vitesse » Paris-Lyon, amortissables en 4

ans, ou encore de 90 millions de déficit annuel d'exploitation des 5 Concorde d'Air France ! **Les Bretons seraient ces citoyens de seconde zone pour lesquels la collectivité n'accepte aucun sacrifice alors que des zones industrialisées seraient jugées dignes de nouvelles dépenses colossales.** Il s'agit bien là d'une discrimination coloniale qui pénalise les Bretons comme dans d'autres domaines, la Martinique (non gratuité des fournitures scolaires) et il y a peu, la Réunion (absence d'allocations familiales). Le pouvoir doit prendre garde qu'au travers la suppression des voies ferrées et des gares et l'implantation forcée de centrales nucléaires, les Bretons ne découvrent enfin que, comme les Corses, ils sont bien des colonisés.

J.J. Monnier.

QUELQUES FAITS SIGNIFICATIFS

- la suppression du trafic « voyageurs » déjà réalisée sur certaines voies, remplace le train par le car, moins régulier, moins utile pour le fret et encore plus déficitaire. Mais, cette fois, ce sont les collectivités locales (communes, département et bientôt région) qui épongent le déficit.
- Par contre, le Parisien ne paie qu'un tiers du coût réel du billet de R.A.T.P., le reste étant financé essentiellement par le budget de l'Etat.
- La S.N.C.F. achemine déjà, même sur grande distance, colis express et messageries par camions privés.
- Plus de 70 % du trafic marchandises est géré directement par la direction commerciale de Paris et échappe entièrement au contrôle des régions SNCF.
- Les tarifs préférentiels sont réservés aux « lignes rentables » (kilomètre moins cher) et aux gros clients (Péchiney, B.S.N., etc...).

GRÈVE AU « SAUMON P.C. »

Au mois de décembre, une partie du personnel du « Saumon P.C. », à Poul-laouen a débrayé, puis s'est mis en grève pour manifester son mécontentement devant les conditions de travail.

Le mouvement devait très vite se durcir face à une direction refusant tout dialogue et employant toute la gamme des moyens répressifs : pression sur les jeunes ouvriers et ouvrières (coups de téléphone aux parents par exemple), chantage aux licenciements, menaces physiques et verbales.

L'accès de l'usine fut interdit aussitôt aux grévistes. Ces derniers, pour faire accélérer les entrevues avec la direction, ont contacté l'inspecteur du travail et les municipalités du canton de Carhaix, Huelgoat, Morlaix..., qui ont tous apporté leur soutien.

Cette lutte est intéressante et importante car elle se situe en Centre-Bretagne où les usines sont rares, les conditions de travail bien souvent illégales, les patrons-rois. Cette prise de conscience montre que le patronat n'est pas intouchable et que les conflits de ce genre sont déjà des victoires pour les travailleurs.



Le Port du Conquet, près de Brest

LA CONFÉRENCE DE LA C.F.D.T. LA MER, POUR QUI ?

Les premier et deux décembre, la C.F.D.T. organisait à Brest sa première Conférence nationale de la Mer, à laquelle ont participé les fédérations syndicales concernées : santé, chimie, agriculture, métallurgie, construction navale, commerce et transport, pêche, défense nationale, ainsi que les Unions régionales Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur, Nord, Aquitaine, Pays de Loire et Bretagne. Une large part a été faite aux partis politiques, syndicats et associations.

« Il fallait permettre l'expression de toutes les parties concernées : régions, fédérations et organisations invitées » devait dire Robert Bono, secrétaire confédéral, ouvrant la conférence par ces mots : « Dans cette société centralisée et jacobine, il n'est bon bec que de Paris. Nous avons voulu rompre avec cette habitude. Il fallait surtout puiser à une source rarement sollicitée et pourtant précieuse : les travailleurs dans leurs conditions de travail. Il ont des idées sur ce qu'ils font, sur les conséquences des décisions actuelles. Il fallait permettre une large concertation pour dégager quelques lignes d'action. »

Ces intentions louables, l'U.D.B. les a vues renforcées par le fait qu'elle faisait partie des organisations invitées. Ceci nous a paru

important, et nous avons répondu à l'invitation en déléguant des membres brestois du Bureau Politique et des membres de la commission « Mer » du Parti. La forme d'organisation de cette conférence était telle qu'il nous a été possible d'apporter effectivement notre contribution aux débats.

Ceci est assez rare pour être souligné, les invités ne faisaient pas tapisserie et nous en savons gré à la C.F.D.T.

Deux rapports.

Deux rapports étaient présentés : « La mer, infrastructure de transport », par Louis Copin, « La mer, ressources industrielles et alimentaires » par Henri Didou.

Sur le premier rapport, relevons la démonstration que la mer est le moyen de transport le plus économique : une tonne transportée par bateau coûte 1/3 de celle pour laquelle est utilisé le transport terrestre le plus économique. Etant donné que les 2/3 en volume du commerce international utilisent à un moment ou à un autre le transport maritime, on voit les avantages que pourrait en retirer la Bretagne, pour les transports en général, mais aussi pour le

cabotage. Sont également évoqués les problèmes posés par les pavillons de complaisance, la construction et la réparation navales, la situation sociale des marins.

La C.F.D.T. avance des solutions : une répartition des transports maritimes qui ferait que 40 % seraient effectués par le pavillon national, 40 % par le pays client, 20 % par des pays tiers; l'anticipation des commandes prévues; la lutte contre les pavillons de complaisance, une meilleure sécurité des marins, l'interdiction d'entrée dans les ports des navires ne présentant pas les normes de sécurité, le développement du cabotage et des équipements portuaires, la diversification des fabrications, le maintien de l'emploi par la réduction du temps de travail à 35 heures sans perte de salaire, le départ à la retraite à 57 ans avec 80 % du salaire brut.

La C.F.D.T. dénonce également, comme l'U.D.B. d'ailleurs, l'organisation para-militaire des Affaires maritimes.

Le second rapport aborde les thèmes de la pêche, de l'aquaculture, mais aussi de l'aménagement du littoral, des nodules, de l'énergie des mers, des granulés marins, de la recherche pétrolière.

Dénonçant le véritable massacre pratiqué par

la pêche industrielle de plusieurs pays qui capturent des centaines de milliers de tonnes d'immatrices pour l'alimentation animale, dénonçant aussi la disparition de l'outil de travail par la vente de navires modernes à l'étranger, la précarité de l'accès à la ressource, les conditions de vie et de travail des marins-pêcheurs, la C.F.D.T. préconise une participation de l'Etat qui en ferait l'actionnaire principal, le développement

UN DÉTAIL...

Le n° d'Ouest-France daté du 28 novembre publie sur plus d'une demi-page l'interview de Michel Albert, commissaire général au plan (si, si, ça existe).

Le « chapeau de présentation » de l'interview nous apprend que ce haut fonctionnaire bardé de diplômes sait s'exprimer dans un style simple, concret, direct. Et que « s'il pense que les problèmes de l'Ouest sont l'image amplifiée des problèmes de la France, il pense que l'Ouest n'est pas dépourvu d'atouts ».

La lecture des quatre colonnes de texte nous en apprend bien davantage encore : on n'y lit pas une seule fois le mot mer...

La mer, vous savez ? Ce qu'on aperçoit parfois l'été au bord des plages...

des armements du type « coopérative de production » à la pêche artisanale, une gestion rationnelle des stocks, notamment côtiers, une organisation du marché assurant l'information complète producteurs-consommateurs ; un salaire du marin-pêcheur qui applique dans tous les cas le SMIC en tenant compte de la qualification, de la nature du travail, de sa durée ; un repos consécutif d'au moins 8 heures.

En aquaculture, les pêcheurs artisanaux ont fait la preuve de leur compétence. Mais les problèmes posés tiennent à l'insuffisance des moyens accordés aux organismes scientifiques, à la non-définition de l'aquaculture en tant qu'activité, au financement.

La C.F.D.T. de mande une politique de développement tenant compte de l'aspect technologique et de gestion économique, de la formation des travailleurs ; elle réclame un suivi scientifique à caractère public, une politique de préservation des sites et leur mise en exploitation grâce à des aides financières au démarrage et pour les investissements. Tout schéma devra tenir compte des aspirations des marins-pêcheurs côtiers.

Trois ambiguïtés

Ce n'est pas, on le voit, par le contenu de ces rapports que la conférence représentait un événement. Pourtant, en Bretagne, où ces questions sont vitales, le débat pouvait être intéressant, fécond. Il ne l'a pas été. C'est vrai que ces journées ont permis une concertation à l'intérieur de la confédération ; à plusieurs reprises a été affirmée la volonté de lui donner une suite sous la forme de groupes de travail. Mais il y a eu aussi des lacunes et surtout des ambiguïtés.

Il a manqué une analyse de l'évolution de la pêche depuis l'industrialisation en Bretagne vers les années 60, avec l'entrée dans le Marché Commun, puis l'élargissement de celui-ci (et de façon prospective, les conséquences d'une éventuelle entrée de l'Espagne), avec la hausse du pétrole, du coût des constructions. L'impact de l'ostréiculture et de la mytiliculture, qui sont les premières formes d'aquaculture, n'est pas évoqué, les problèmes des industries de transformation (l'évasion des usines vers l'Afrique, la domination

par l'étranger du marché des surgelés) ne sont guère abordés.

Mais surtout, trois ambiguïtés ont empêché cette réunion de déboucher vraiment sur du concret.

En premier lieu, qu'est-ce qui a provoqué cette initiative ? Les organisateurs la situaient dans la suite de l'action de la C.F.D.T. à propos de la marée noire de l'Amoco-Cadiz, et il est vrai que cet événement a largement marqué les débats. Mais fallait-il un Acomo Cadiz pour révéler au niveau confédéral le caractère global des problèmes maritimes, et la prise de conscience n'est-elle, en somme qu'accidentelle ? Si tel était le cas, ce serait grave, et ça révélerait en même temps l'incapacité des organisations hexagonales à se détacher du cadre d'aménagement qui nous a été fixé.

Or cette impression s'est trouvée renforcée par de multiples prises de position pro-marché-commun, envisageant l'aménagement à l'échelle de l'Europe capitaliste (ou social-démocrate ?) sans remettre en cause les choix géographiques d'industrialisation. Ceci, c'est la condamnation des régions périphériques maritimes, car il faut être lucide : un pays ne vit pas de pêche et d'aquaculture même si ces activités créatrices d'emplois sont à maintenir et à développer. Ça a été si loin que nous nous sommes demandé si cette conférence n'avait pas en fait pour but d'être un relais à la politique du P.S. C'est sans nuance que l'on a parlé de l'élargissement de la CEE comme d'une nécessité. C'est sans nuance que Louis Copin s'est permis, à Brest, d'ironiser sur l'utilisation de la troisième forme de radoub.

Et là se trouve la plus grave des équivoques sur lesquelles a reposé le colloque : c'était une conférence « nationale » qui s'est déroulée à Brest comme elle aurait pu se dérouler à Paris : très « nationale » et n'allant pas tellement à la rencontre des « régions ». A aucun moment le choix symbolique du lieu n'a débouché sur une réelle prise en compte de l'intime liaison entre problèmes maritimes et problème breton. A contrario, les responsables se sont livrés à un rejet du « régionalisme », ont consacré le découpage administratif régional, ont insisté sur la « dimension européenne de la lutte des travailleurs » pour déboucher dans l'allocution de clôture, par la bouche de Robert Bono, sur une curieuse apologie de la mobilité de l'emploi si chère à Raymond Barre. Bono a trouvé au slogan « Vivre, travailler, décider au pays » une signification subtile et inattendue, lorsqu'il a expliqué que le rôle de l'organisation syndicale consistait aussi... à être une structure d'accueil pour les travailleurs migrants ! Ainsi, adoptés, ceux-ci peuvent à leur tour vivre, travailler,

DES HOMMES SANS IMPORTANCE

La grande tempête de décembre a soufflé pendant trois jours et trois nuits et dix marins de Lorient sont morts noyés à l'entrée de la Manche. Qui s'en est ému et qui sait encore le nom de leur bateau ? Une mort naturelle en somme ; on a retrouvé des débris du chalutier, on a retrouvé vide les canots. Leur mort, on en a parlé dans un ou deux flashes à la radio et on est passé à des choses plus importantes, Chirac ou le foot.

Une mort logique, en faisant son métier. La fatalité encore. Qu'on ne parle pas, surtout, rendement, sécurité ; qu'on ne mette pas en cause un système économique qui pousse à prendre de plus en plus de risques !

On a vite tourné la page, incroyablement vite ; comme on a bâclé la mort des deux marins noyés en relevant les gardiens du phare du Four. Nul Mitterrand n'est intervenu pour demander d'activer les recherches. D'ailleurs ce n'était pas la peine, ils étaient bien morts, ces hommes sans intérêt.

Douze hommes de chez nous, sans importance.

J.B.

décider au (nouveau) pays. Et voilà : on est venu à Brest pour dire ça !

Cette première « Conférence nationale de la Mer » aura, paraît-il, des petites sœurs. Mais pour quand donc la tenue, par une confédération syndicale, de la première conférence bretonne de la mer ?

Martial Catherine
Paul Guégueniat

AGRESSION POLICIÈRE A St-NAZAIRE



Le Peuple Breton

Incroyable : Les gardes mobiles à l'intérieur de la mairie de St-Nazaire. Sous prétexte de « libérer » quatre patrons des chantiers, une sauvagerie entraine, des élus blessés, des ouvriers aussi ; ci-dessus, à minuit à FR3, interview des élus nazairiens (à gauche J. L'Héritier, conseiller municipal UDB). Le Peuple Breton reviendra sur cette grave affaire.

VERSAILLES, 15 ANS ; PORTSALL, COMBIEN ?



Le Peuple Breton/JLF

QUELLE incongruité dans le slogan qui titre cet article et qui a été peint sur les murs de Brest !

La Cour de sûreté de l'Etat a répondu : on ne peut faire de comparaison entre le patrimoine culturel d'un Etat et celui d'un peuple qu'il opprime. On peut méthodiquement, mais impunément, détruire une langue minoritaire, mais le châtement sera « exemplaire » pour l'égratignure de quelques croûtes impérialistes. On peut en toute quiétude se laver les mains d'un désastre écologique de la dimension de celui de l'Amoco-Cadiz et frapper lourdement quand des manieurs de tolamite écornent l'un des symboles d'une grandeur étatique établie sur la misère et l'écrasement des peuples.

La Cour de sûreté de l'Etat a frappé fort, très fort. Et la justice française, déjà bien déconsidérée — ne serait-ce précisément que par l'existence de ces juridictions d'exception que sont la Cour de Sûreté et les Tribunaux permanents des Forces armées — ne sort pas grandie d'un procès où l'on a plus cherché à insulter (Bêteille) ou à insinuer (Le Taillanter) qu'à juger.

15 ans à chaque accusé, alors qu'il n'y a même pas eu un blessé, quelle contradiction pour la même Cour qui avaient eu à juger les Corses d'Aléria (2 gendarmes morts) ! Quelle contradiction avec les premiers procès F.L.B. où le sursis était la règle générale !

Quelle contradiction aussi avec les procès d'Assises, où le verdict de Versailles représente à peu près la sanction d'un crime crapuleux où d'une série de hold-up sanglants !

Quelle contradiction avec le sursis accordé au cabaretier qui tue froidement un Algérien (et en est fier...), avec l'acquiescement d'un gagne-petit assez fier-à-bras pour descendre un voleur de chewing-gum !

Quelle contradiction avec le non-lieu du « Thélème » où il est maintenant admis officiellement que l'avocat algérien Benhachenou a rêvé quand il a cru avoir une fracture du crâne et a fantasmé quand il a entendu un flic — pourtant formellement identifié — crier « Achève-le, c'est un raton ! »

Même si certains s'en sont réjouis (l'Aurore du 1^{er} décembre), tous les journaux ont été frappés par la sévérité du verdict, ainsi que par l'argumentation du procureur Bêteille, incapable d'expliquer le geste des deux Rennais autrement qu'en les traitant « d'imbéciles ». Mais ce procès a beaucoup moins intéressé la presse française que dans les cas précédents : les comptes rendus n'étaient guère copieux et les hebdomadaires du week-end et du lundi n'ont pas évoqué l'affaire. Le rôle de « chambre d'écho » de la Cour de Sûreté paraît révolu. Non relayée par les médias, ce n'est plus une tribune pour faire connaître le problème breton.

Cela explique sans doute un verdict qui a une résonance bien plus bretonne que française. En maintenant détenus pour longtemps des prisonniers politiques bretons, le pouvoir, à défaut de créer des martyrs, fabrique un abcès destiné à empoisonner la montée des luttes en Bretagne. L'analyse et la dénonciation nécessaires de cette erreur fondamentale que constitue la pratique de la violence aujourd'hui en Bretagne risquent d'être hypothéquées par des facteurs passionnels. La sévérité — éminemment politique — de la condamnation de Versailles s'explique essentiellement de cette manière. C'est sur le terrain d'une violence ultra-minoritaire et sur sa problématique que le pouvoir cherche à orienter la politique bretonne.

Il faut être assez lucide pour s'en rendre compte.

J.G.

La soupe est-elle bonne Monsieur le Président ?

On fait grand-bruit dans le Landerneau national-folklorique, autour de l'invitation lancée par nos écrivains-bardes au Président de la République française.

« Venez rompre le pain avec nous ».

Voilà un langage poétique et poli. La marée noire aurait peut-être reflué si le camarade Daumer s'était montré aussi courtois à Landéda.

Viendra-t-il, viendra-t-il pas ?

Iront-ils, iront-ils pas ?

Moi, je n'y vois aucun inconvénient, mais la naïveté de ces gens m'étonne, car le Président de la République est parfaitement au courant de la situation bretonne. Comme le sont les sous-préfets et préfets que j'ai quelque peu hantés parfois directement, le plus souvent par personnes interposées.

Ces gens-là, dont le rôle principal est de savoir et d'informer ont à leur disposition les gendarmes, la D.S.T. et pas mal de mouches qui pénètrent partout.

La situation bretonne n'est donc pas un mystère, et nos littérateurs n'apprendront rien au président qu'il ne sache déjà.

Alors à quoi bon cette grande bouffe à l'esbrouffe ?

Notez que je ne nourris aucune antipathie pour Monsieur Giscard d'Estaing, qui lui au moins a eu le geste en 44 de s'engager, alors qu'il aurait pu tranquillement rester chez papa. Je n'ai rien non plus contre le Breton à retardement Jean-Edern Hallier, grand écrivain, puisque la presse le dit et qui à grand renfort de publicité est venu faire à Lorient un exposé sur la Bretagne et l'Europe que n'importe quel militant U.D.B. moyennement informé eût pu faire à sa place.

Mais que vont-ils lui dire au Président ?

Que le grand Capitalisme fait crever - au sens propre du terme - le tiers-monde et qu'il prépare à notre patrie bretonne une mort plus douce, aussi inéluctable pourtant ?

Agriculture, Industrie, Pêche, le grand capital manœuvre toujours contre nous, et du côté de Plogoff ce ne sont pas les âmes des Trépassés qui rôdent mais les vautours d'enfer de Westinghouse.

Mais oui, ou non Monsieur Giscard d'Estaing est-il lié et allié - de diverses manières - au grand capital ?

Va-t-il changer un iota de sa politique parce que des nostalgiques de la Bretagne de Viviane et Merlin vont espérer le convaincre en l'entretenant de celtisme, culture et poésie ?

Bon appétit Messieurs ! Nous n'irons pas cracher dans votre soupe lors de ce mémorable repas - à la fortune du spot - qui, nous l'espérons bien sera télévisé.

Vous ne risquez après tout que d'y perdre la face devant votre peuple.

Le Président, lui, risque d'y gagner des voix.

Sten Kidna

LES NOUVEAUX BARDES.

par F. Kerfraval

Nous voici revenus aux temps bénits de juin 40 où l'île de Sein était la moitié de la France. Tout s'est passé comme à l'habitude. La routine : un appel sur les ondes, les Bretons répondent « présents », et c'est l'embarquement. Mais leur Londres, c'est Paris. Leur B.B.C., c'est Europe 1. Leur général, un animateur de radio. Leur Charles de Gaulle, Gonzague Saint-Bris. Leur « France libre », le « nouveau romantisme ».

Le service marketing de l'intelligentsia parisienne avait, en période électorale, lancé les « nouveaux philosophes » (anti-marxistes et émotifs) et les « nouveaux économistes » (anti-étatistes et libéraux). De quoi rassurer les intellectuels qui croyaient ne pouvoir prospérer qu'à gauche. Voilà maintenant de quoi consoler les orphelins de mars 78. Je parle des « nouveaux romantiques », anti-idéologues et quêteurs d'absolu.

Que nos écrivains s'y rallient. Soit. Loin de moi la fantaisie de régenter leurs affections ou leurs afflictions. Qu'ils aillent revêtir l'habit verdâtre de « l'Académie romantique » née du multiplex

Gonzague Saint-Bris (de la radio), Patrick Poivre d'Arvor (de la télé) et Brice Lalonde (de l'écologie et des mass-média). Qu'ils vendent leur bretonnité à la presse parisienne. Libre à eux. Mais de là à utiliser le combat breton pour justifier une fuite solitaire de littérateur et escamoter la vraie nature de l'oppression, il y a un pas qu'un idiot, fut-il International, ou un homme, eût-il des semelles de vent, n'auraient pas dû franchir.

Avec l'audace des parvenus, ils prétendent, répudiant les « revendications cantinières », élever enfin le problème breton à son véritable niveau : celui de la spiritualité, du pré-défini, de la celtitude...

Je cite.

Michel Le Bris : « Tous ces écrivains, affirmant l'idée bretonne, affirment d'un même mouvement que leur Bretagne n'existe pas, qu'elle est aussi une idée, une manière de rêver debout, l'autre nom du non-encore-advvenu, une manière de réveiller en chacun les puissances de l'imaginaire ».

Jean-Edern Hallier : « Le mouvement breton est le fruit non pas d'une revendication qui pourrait être reprise par les circuits syndicaux, mais une vieille et profonde exigence longtemps intemporelle ». (...) Mon romantisme, c'est la dissidence enracinée. Ma Celtitude. Ma Matrice la Bretagne ».

Xavier Grall : « Les grands romantiques allemands et irlandais ont chassé la nuit et fait le matin en leurs patries. On peut s'en inspirer quand on est issu d'une société qui se prétend encore celtique et dans laquelle naguère les Bardes étaient chanteurs et créateurs de l'Histoire ».

Je crie au mépris. Au mépris des renoncements du militant ouvrier, de ses victoires difficilement acquises. Au mépris des petites gens dont l'horizon s'arrête aux 819 lignes d'un téléviseur. Au mépris de toutes les richesses et les médiocrités qui forgent quotidiennement un peuple.

Je crie au danger. Au danger de régression. Au danger de détournement d'un juste combat. La celtitude, exaltation d'un passé mythique et d'un avenir fumeux, a déjà le lit du fascisme en Bretagne. Une fois suffit.

Je crie à l'escroquerie. Nos romantiques d'en-deça du Couesnon professent la faillite des idéologies et revendiquent l'autonomie à l'égard du jeu politique. Mais ne sont-ce pas eux, précisément eux avant tous les autres, qui ont convié à leur table le premier, le plus habile, des politiciens !

Faut-il avoir de la naïveté, de la fatuité ou de la duplicité pour laisser croire qu'une lumière nouvelle surgira d'une telle ribote. Du poète ou du président, de qui la télévision se fera-t-elle le chanteur ? De la Bretagne ou de l'Etat, qui en sortira grand ?

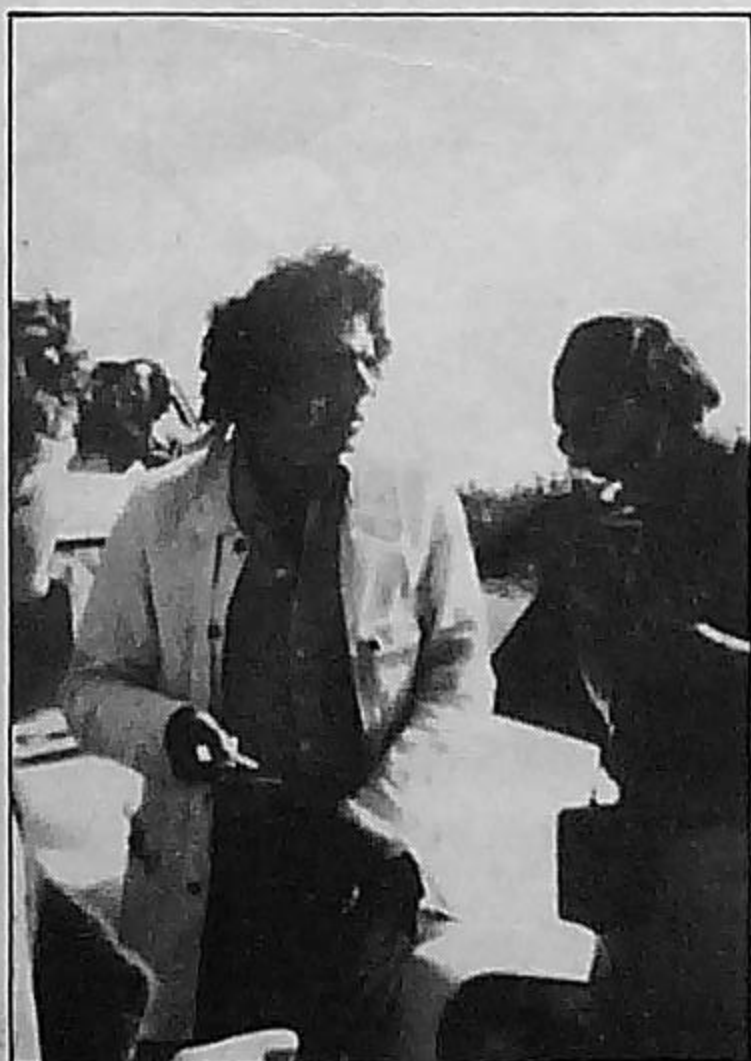
L'initiative est faussement audacieuse. Elle porte en elle sa propre dégénérescence.

Lancée par des poètes, là voilà dérivant vers les eaux sales de l'opportunisme. Là voilà exploitée par ces éternels centristes qui y voient une justification de leurs compromissions : le président sait-il que la Charte culturelle n'est pas respectée ? La voilà récupérée par une jeune politicien ambitieux : M. le président, écrit Alain Madelin, député U.D.F. parachuté à Redon, rencontre ces écrivains, « ils feront écho à votre propre voix lorsque vous disiez, il y a un an, à Verdun-sur-le-Doubs : « Dans notre peuple français, composé de terriens souvent déracinés, il faut rendre des racines à chacun ».

Aux utopies des nouveaux bardes répond le froid réalisme des nouveaux députés.

On peut prendre son pied à humer les vents d'Irlande, à ruminer mille ans de celtitude ou à se complaire en une Bretagne imaginée. Mais les Madelin continueront d'engraisser, les jeunes d'émigrer, l'économie de péricliter. La défoncée romantique tisse pour linceul à la Bretagne une nappe blanche ornée de broderies celtiques et maculée des débordements des agapes présidentielles.

« La Bretagne est d'abord une solitude », s'exalte Hallier. Non. La Bretagne est d'abord un peuple, de chair et de culture. Et ce peuple est en train de crever. C'est avec lui qu'il faut se battre. Au ras du sol. Tout le reste n'est que littérature. Utilisation abusive des peines et des malheurs des hommes. Romantisme.



Le Peuple Breton

Jean Edern à contre-jour et à contre-courant. Photographié à la pointe du Raz lors du meeting UDB contre la Centrale, où il aurait pu y avoir la télé. Pour rencontrer les militants de l'UDB il avait revêtu une tenue virginale. Mais peut-on la refaire trop souvent (sa virginité) ?

La vie de l'U.D.B.

LA PREMIÈRE CONVENTION NATIONALE DE

L'Union démocratique bretonne (U.D.B.) a réuni dimanche 3 décembre une Convention Nationale à Mur-de-Bretagne, consacrée aux problèmes européens.

Près de 60 délégués représentants des fédérations du Parti se sont joints pour ces travaux aux membres du Bureau politique de l'U.D.B.

Ecartant la « solution » du boycott, la Convention nationale (c'était la première du genre à l'U.D.B.) a réaffirmé l'orientation retenue au 14^e Congrès de l'U.D.B. en mai dernier : **tout faire pour assurer la présence des formations autonomistes de l'hexagone à l'élection européenne.**

Cependant, la Convention de l'UDB a dû tirer les conclusions de contacts que le Parti a eu depuis plusieurs mois avec les autres formations similaires de France et constater l'impossibilité de présenter une liste des peuples de France.

C'est essentiellement la nature de la loi électorale française du 7-7-1977 — qui fait de l'hexagone une seule circonscription électorale et entraîne donc des frais qui atteignent 200 millions de centimes pour la seule impression des bulletins de vote — qui est responsable des difficultés

— Considérant qu'il n'existe actuellement aucune politique unitaire de gauche et que le P.C. et le P.S. mènent des politiques totalement incompatibles en matière européenne

— Considérant qu'en conséquence une alliance irait à l'encontre des décisions de notre dernier congrès

— Considérant que si l'un ou l'autre de ces partis acceptait la présence de l'U.D.B. sur leur liste, nous n'y aurions qu'un rôle de figuration leur servant ainsi de caution régionaliste.

— Considérant qu'elle telle participation risquerait d'être mal comprise de la population bretonne, nous faisant apparaître comme à la remorque des partis centralistes hexagonaux et en recul par rapport à la spécificité de notre combat.

— La convention nationale écarte la participation de l'U.D.B. sur les listes du P.C. ou du P.S. aux élections européennes.

rencontrées par les autonomistes.

Cette loi ayant été adoptée à la quasi-unanimité du Parlement, l'UDB entend d'ailleurs demander aux partis de gauche français de condamner le caractère antidémocratique de ces dispositions.

Par ailleurs, l'UDB n'entend pas à renoncer à faire entendre la voix du peuple breton à ces élections et le Bureau politique a reçu mandat de contacter le Comité pour une « liste anticapitaliste, anti-impérialiste et écologiste », pour s'associer éventuellement à cette tentative.

Face aux problèmes de l'élargissement de l'Europe, la Convention

a regretté que les travailleurs bretons n'aient pas été consultés sur l'entrée de nouveaux pays dans la C.E.E. Le Parti affirme qu'il continuera à lutter contre l'Europe des trusts et qu'il renforcera la solidarité entre les peuples opprimés afin de contraindre la C.E.E. élargie à prendre en compte les problèmes des régions périphériques.

Enfin, face au problème de l'accroissement des pouvoirs du Parlement européen, l'U.D.B. réaffirme son utilité, dans le contexte étatique actuel, à tout augmentation des pouvoirs politiques de l'Assemblée européenne. Elle a, en revanche, réaffirmé sa volonté de construire une Europe socialiste des peuples.



Le Peuple Breton/Le Gal



Le Peuple Breton/Le Gal

L'UDB : L'EUROPE A L'ORDRE DU JOUR

VERS UNE LISTE OUVERTE ?

— Considérant que la participation à la consultation de 1979 assurerait dans toute la Bretagne la présence de l'U.D.B. pour la première fois ;

— Considérant qu'il est capital de poser publiquement à l'opinion mondiale l'existence en France du problème de peuples opprimés ;

— Considérant que la participation à une liste ouverte est le seul moyen restant à notre parti

pour atteindre ces objectifs ;

— Considérant que l'U.D.B. ne peut renoncer à représenter les travailleurs bretons dans le cadre européen ;

La Convention Nationale décide :

Le Bureau Politique s'efforcera d'assurer la présence de l'U.D.B. sur une liste ouverte, de préférence comme coordinateur des mouvements représentatifs des peuples opprimés de l'hexagone.

LA PLATE-FORME

Un comité d'initiative pour une campagne anti-impérialiste européenne a été créé par des militants politiques, syndicaux et animateurs de différents mouvements sociaux (écologistes, féministes, nationalistes).

Il se donne pour tâche de promouvoir une large campagne à l'échelle européenne sur les thèmes suivants :

I. - Contre la mise en place d'une Institution parlementaire européenne qui, sous des apparences démocratiques, vise à organiser l'intégration de l'Europe du Capital et à éloigner encore davantage les travailleurs des centres réels de pouvoir.

II. - Pour le droit à l'emploi et pour la lutte commune des travailleurs d'Europe contre la politique d'austérité et de chômage mise en œuvre en Europe pour soumettre les travailleurs à une nouvelle division internationale du travail.

III. - Contre le renforcement des déséquilibres intérieurs à l'Europe aboutissant à l'appauvrissement de régions entières, notamment en Europe du Sud. Contre les menaces d'écrasement des minorités nationales déjà opprimées par les Etats membres.

IV. - Pour la défense des droits de la personne humaine, directement menacés par le renforcement d'une politique répressive et de coordination judiciaire et policière.

V. - Pour l'affirmation des droits des femmes dans le travail et dans la vie quotidienne.

VI. - Contre le renforcement de l'impérialisme

européen, notamment en Afrique, et la poursuite des interventions militaires françaises. Pour le développement de relations égalitaires avec les peuples du tiers-monde.

VII. - Contre le nucléaire civil, pour une autre politique énergétique. Contre le gaspillage des ressources et la destruction des équilibres naturels.

Contre la politique militaire française de dissuasion nucléaire, contre son intégration dans un dispositif européen et atlantique ; pour une politique de défense populaire.

Contre le nucléaire parce qu'il sert aussi de prétexte aux atteintes contre les libertés démocratiques.

VIII. - Pour la construction, en Europe, d'une société indépendante des blocs économiques et militaires, dans laquelle les travailleurs et les masses populaires auront la maîtrise de leur destin.

Le Comité a pris et prendra tous les contacts internationaux nécessaires à ce projet.

Il se donne pour mission d'explorer les moyens à mettre en œuvre pour assumer cette campagne. Il envisage, entre autres, la possibilité de présenter une liste lors des élections au Parlement européen.

A cet effet il a pris, et prendra, tous les contacts nécessaires pour élargir le Comité à toutes les organisations, personnalités et militants intéressés à ce projet.

Le 14 novembre 1978.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

A NOS LECTEURS DE LA REGION DE CLISSON

En vue de la création d'une section dans la région de CLISSON, les lecteurs du Peuple Breton domiciliés dans ce secteur et désireux d'être contactés par l'U.D.B. peuvent en faire la demande à Yann ROSPARS, Appt 481, bât. D4, quartier Villeneuve, 49300 Cholet ou téléphoner à André SERVAT : 62.11.19 (Cholet)

UNE CELLULE U.D.B. A REDON

Elle existe depuis le 15 décembre dernier. Les sympathisants et les lecteurs du « P.B. » du Pays de Redon peuvent prendre contact avec :

Martin René
« Les Rues Hidoux »
56350 St-Jean de la Poterie

UNE SECTION U.D.B. AU MANS

Les militants U.D.B. du Mans constituent actuellement une section dans le but de promouvoir les thèses de notre parti auprès des nombreux Bretons émigrés dans cette région et de renforcer l'implantation locale de l'U.D.B. Tous les Bretons du Mans et de la Sarthe sympathisants ou simplement sensibilisés au problème breton peuvent prendre contact avec :

M. Charles VIDAMENT
71, rue Guillemare
72000 Le Mans — ☎ 84.32.19

EXCLUSIONS

Guy Caro (fédération de Rennes) et Edouard Morvan (fédération du Pays de Lorient) ont été exclus de l'Union Démocratique Bretonne pour pratiques anti-parti.

Ecoles maternelles
et primaires :
un recrutement
des maîtres indispensable

Selon le S.N.I. d'Ille et Vilaine, le ministère devrait créer 471 postes d'instituteurs pour ramener toutes les écoles du département à 25 élèves par classe en moyenne, soit 246 postes en maternelle et 225 en primaire. Mais hélas une telle amélioration n'est pas encore pour demain quand on sait que le budget de l'éducation prévoit pour l'ensemble de l'hexagone 250 postes en maternelles et 520 en primaire...

PB

Nucléaire :
le site du Pellerin labouré
et ensemençé

Des agriculteurs de la région du Pellerin ont, en l'absence de plusieurs milliers de personnes, labouré un champ et semé du blé sur le site retenu pour la construction de la centrale. Le lendemain les communes concernées ont organisé une opération « ville morte ». Au Pellerin, l'opposition au nucléaire ne désarme pas !

PB

Morlaix :
des parents d'élèves
lassés par les promesses

Un contrat liant l'Etat à la ville de Morlaix prévoyait la livraison d'un CES de 600 places pour 1976. Or jusqu'à ce jour, une seule tranche de 300 places a été mise à disposition.

Si en début d'année 1979, le contrat n'est toujours pas respecté, les parents menacent d'attaquer l'Etat devant le tribunal administratif pour non respect de ses engagements.

PB

Comité international
pour la sauvegarde
de la langue bretonne

Ce comité créé en 1975 dans le but que soit reconnue la langue bretonne dans la vie quotidienne par les autorités de l'hexagone, a recueilli l'adhésion de nombreuses personnes représentant quarante nationalités. Le comité entend informer l'opinion publique internationale quant au sort qui est réservé à la dernière langue celtique pratiquée en Europe continentale.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES :
UN PATRON DE CHOC CHEZ QUO-VADIS

Installée sur la zone industrielle de Carquefou l'entreprise Quo-Vadis est spécialisée dans la production d'agendas. Venu à Nantes en 1971, le patron pensait y trouver une main d'œuvre locale et à bon marché constituée en grosse partie de femmes. Il y fit appliquer un règlement intérieur illégal interdisant par exemple tout mariage entre salariés de l'entreprise ! Le cas se présenta pour deux femmes qui furent aussitôt licenciées. Le syndicat C.F.D.T. porta l'affaire aux Prud'hommes et obtint satisfaction, le tribunal concluant au « licenciement sans cause réelle ni sérieuse ».

Un patron d'un autre âge assurément...

ILLE-ET-VILAINE

CHATEAUGIRON :
400 ELEVES ATTENDENT L'OUVERTURE D'UN C.E.S.

Quelques aménagements intérieurs permettraient d'ouvrir très rapidement un collège d'enseignement secondaire à Châteaugiron : l'ancienne école privée de St-Pierre dont les locaux ont été rachetés par la municipalité sont aujourd'hui inoccupés et pour cause ! Ils étaient loués à la SPLI dont on connaît le triste sort.

Les parents d'élèves intéressés par la création de ce C.E.S. ne manquent pas d'arguments. Onze communes de la région de Châteaugiron sont concernées par ce projet car pour l'instant les enfants de ces communes poursuivent leur scolarité dans les établissements de Rennes et de Janzé. De plus le développement de Châteaugiron pendant ces dernières années apporte une augmentation très nette des effectifs en maternelle et en primaire.

Qu'attend donc l'Education Nationale ! Les locaux sont disponibles les élèves ne demandent qu'à y entrer.

FINISTÈRE

TAULE :
**UN CENTRE D'ENFANTS INADAPTES
ABANDONNE PAR LES POUVOIRS PUBLICS**

Kérozal est un centre d'éducation précoce recevant en internat et semi-internat des enfants de 3 à 6 ans handicapés mentaux ou présentant des handicaps associés. Géré par une association loi de 1901, l'établissement reçoit des enfants de tout le département. Une vingtaine de personnes y travaillent.

En plus du placement de ces enfants, le centre de Kérozal s'était donné pour but d'offrir un service à domicile pour des raisons d'éloignement géographique. Pour cela il lui fallait l'agrément de la Commission Régionale des Institutions. Or la demande formulée a été repoussée par les pouvoirs publics.

Les parents, l'association et les salariés de Kérozal sont particulièrement inquiets car les effectifs relevant de l'internat diminuent et des salariés compétents et formés depuis 6 ans à ce travail risquent de se retrouver à court terme sans emploi.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



CÔTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC : JOINT FRANÇAIS : A NOUVEAU L'INQUIETUDE

Les conflits se multiplient dans la région de St-Brieuc. Après la longue grève des travailleurs de Chaffoteaux et Maury et la liquidation des biens de la Fonderie du Pas, l'inquiétude renaît au Joint Français. Le P.D.G. vient en effet d'annoncer la prochaine suppression de 260 emplois dont une centaine à St-Brieuc. Cette mesure fait suite à une dégradation sensible de l'emploi dans l'entreprise depuis plusieurs mois : après 6 jours de chômage technique suivis d'une réduction des horaires, la Direction avait licencié une cinquantaine de personnes pour raison économique au printemps dernier.

Une nouvelle étape douloureuse pour les travailleurs du Joint Français.



D.R.

Travail à la
binoculaire, au
« Joint Français »

MOR-BIHAN

CAVAN : HALTE AU CUMUL

En septembre dernier, un agriculteur qui exploitait 4 hectares de terres louées à un commerçant de Cavan prenait sa retraite. Le commerçant décidait alors d'aménager des gîtes ruraux à partir des bâtiments de ferme et d'exploiter les 4 ha 50 de terre.

Aussitôt alertés, les Paysans-Travailleurs ont organisé une réunion publique à la mairie de Cavan pour manifester leur désaccord et dénoncer la décision de la commission cantonale de structure qui avait autorisé l'exploitation des terres par le propriétaire, empêchant ainsi l'installation d'un jeune agriculteur ou l'agrandissement d'une petite exploitation.

Pour faire entendre leurs droits, les Paysans-Travailleurs réclament une réunion de la commission cantonale dans un lieu public.

Brèves

Front culturel progressiste breton : une journée d'action pour la culture et les langues de Bretagne

Les organisations membres du Front Culturel progressiste breton (Ar Falz, PS, PSU, SGEN-CFDT, Skol an Emsav, UDB) ont organisé le vendredi 15 décembre à St-Brieuc une journée d'action pour dénoncer l'hypocrisie que constitue la soi-disante « Charte Culturelle » et définir les moyens nécessaires à une réelle promotion de nos langues et de notre culture.



Brest : chômage partiel chez Ericsson

Des mesures de chômage partiel viennent d'être annoncées dans l'entreprise de télécommunications Ericsson à Brest. Au début de l'année 1979, 500 personnes environ seront touchées par cette mesure. Les syndicats ont aussitôt organisé un meeting de protestation car d'autres mesures encore plus graves telles que chômage total et licenciements se profilent dans les mois à venir.



Nantes : les pompiers manifestent

300 sapeurs-pompiers professionnels ont manifesté à Nantes suivant les mots d'ordre de leurs syndicats. Venus de toutes les villes de Bretagne, ils entendaient appuyer leurs revendications : la retraite à 55 ans, une réduction du temps de travail et surtout être considérés comme des employés municipaux à part entière et non comme des « soldats du feu ».



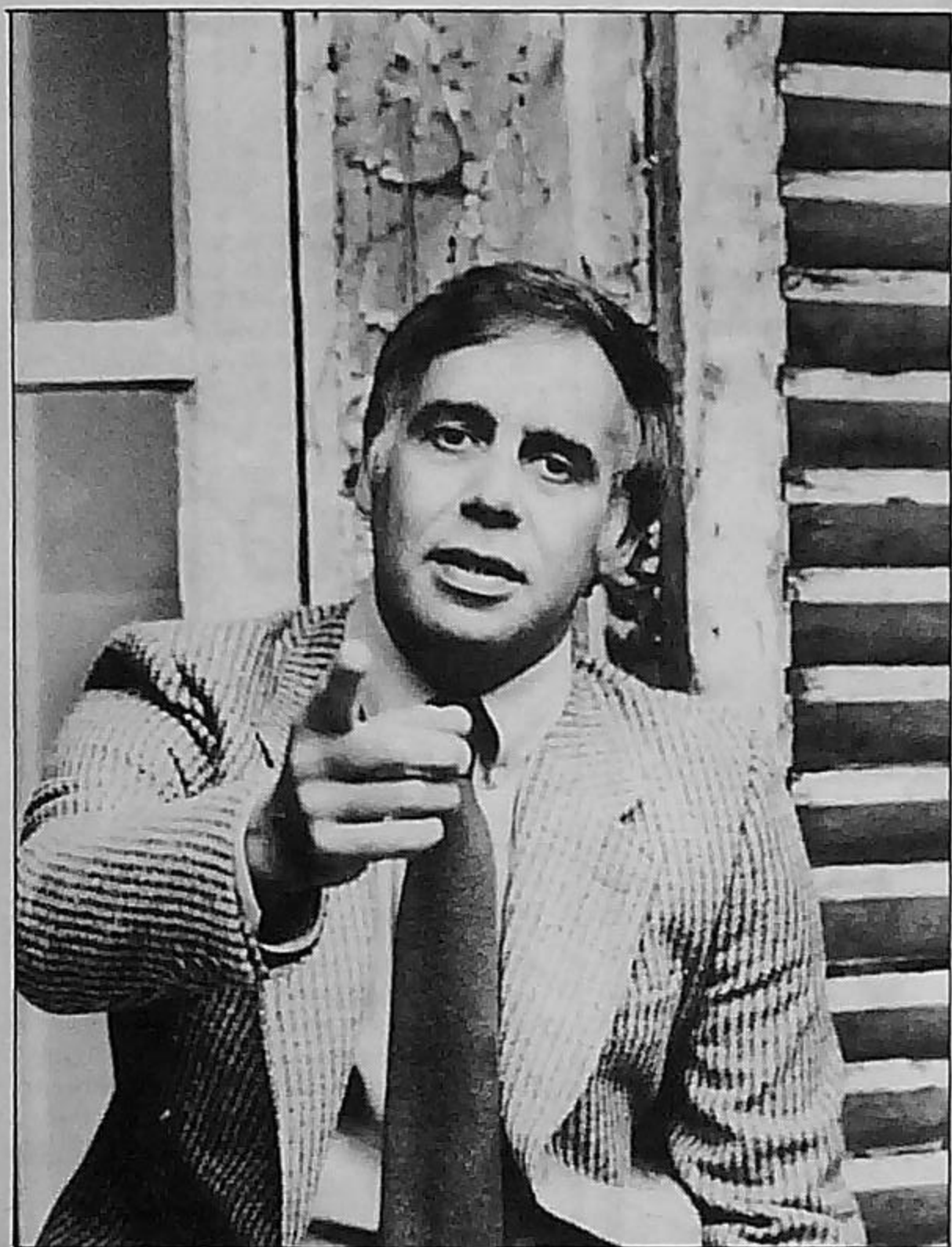
Skol an Emsav : l'agenda 79 est en vente

Outre un choix de proverbes et dictons et 15 dessins hors texte inédits, la nouvelle édition de l'association Skol an Emsav contient divers renseignements sur la presse et les éditions en langue bretonne.

L'agenda est en vente 12 francs en librairie.

JEAN ZIEGLER

ou la sociologie de l'impérialisme



Sophie Bassouls/Seuil

Il y a à Brest quelques commerces, certains fort en vue, dont le titre de « Librairie » dissimule mal une sorte d'épicerie spécialisée dans la vente du papier: imaginerez-vous d'y rencontrer un auteur par exemple? Eh bien, « Dialogues » n'en fait pas partie, où l'on a pu voir récemment Jean Ziegler, député socialiste de Genève, et auteur d'« Une Suisse au-dessus de tout soupçon », de « Main basse sur l'Afrique », ainsi que d'une demi-douzaine d'autres ouvrages d'accès parfois plus difficile.

Le premier livre cité fit scandale en Suisse il y a deux ans, lors de sa parution. Un citoyen helvétique osait briser l'image idyllique de la Confédération, à base de pluralisme linguistique et culturel, de tolérance et de chocolat au lait, pour dénoncer un « impérialisme secondaire », aussi féroce et aussi meurtrier que l'impérialisme « premier », entendez celui des Etats-Unis d'Amérique, même si la Suisse n'était pas en apparence partie prenante au Viet Nam (mais elle y vendait des fournitures militaires) ou dans le coup d'Etat sanglant du Chili. Mais elle y avait des intérêts. Prenez Nestlé par exemple, dont le nom évoque de si touchantes images de bébés roses et joufflus. Eh bien Nestlé détenait,

et détient probablement à nouveau sous Pinochet, le monopole du marché laitier au Chili, et y pratiquait une politique de prix basée sur le pouvoir d'achat d'une minorité riche, calquant elle-même ses habitudes de consommation sur le modèle européen et nord-américain. D'où une aggravation des difficultés de la majorité de la population, où la plupart des enfants souffrent de malnutrition. Jean Ziegler va plus loin: selon lui, l'installation de Nestlé dans un pays d'Amérique du Sud a été chaque fois suivie d'une augmentation de la mortalité infantile. La Suisse a donc ses propres multinationales (Nestlé réalise 98 % de son chiffre d'affaires à l'étranger et contrôle 297 usines à travers le monde, dont 81 dans 28 pays dits du Tiers-Monde) dont le fonctionnement et les intérêts participent du système impérialiste le plus classique et le plus brutal. Mais la Suisse a aussi une place plus originale: par le moyen du secret bancaire et du compte à numéro, elle joue le rôle de recéleur, permettant la gestion, indispensable au système, du profit sauvage, de la fraude fiscale au trafic d'armes ou de drogue, en passant par les prébendes versées aux dictateurs sud-américains par les multinationales U.S. Dans ces conditions, l'oligarchie financière suisse représente plus

qu'un impérialisme autonome mais secondaire par rapport à l'américain, elle est un élément indispensable au bon fonctionnement de ce dernier, et les conflits entre multinationales concurrentes ne se développent qu'autant qu'ils ne menacent pas le système.

« Main basse sur l'Afrique », dont la venue de l'auteur était en quelque sorte le lancement à Brest, est un ouvrage d'application au cas de l'Afrique. Ayant démontré dans le premier livre le fonctionnement au centre (et en particulier en Suisse) de l'impérialisme, l'auteur considère ici un continent « qui possède les dépôts les plus étendus de minerais stratégiques (...) et de minerais précieux », remarque: « On comprend dès lors que les Seigneurs du capital financier multinational tentent par tous les moyens de s'assurer le contrôle de ce continent fabuleux » et j'ajoute: « La domination des peuples de la périphérie par les oligarchies du capitalisme hégémonique du centre est un fait de violence. L'organisation planétaire du marché, le système mondial de significations qu'elle impose désignent eux-mêmes leurs morts. Consciemment, rationnellement ». Face à cette agression, Jean Ziegler nous fait vivre, comme de l'intérieur et de façon souvent attachante, la montée de la volonté de libération africaine, au travers des espoirs et des déceptions, des réussites et des échecs des expériences de trois hommes politiques, N'Krumah, Lumumba, Nasser et de deux luttes de libération, l'Afrique australe et la Guinée Bissau, pour finir sur les perspectives de lutte planétaire contre l'impérialisme. A cet égard l'auteur remarque que « dans les Etats industriels du centre, le capital multinational développe une stratégie subtile: par une concertation constante avec les instances du mouvement ouvrier, les sociétés multinationales rétrocèdent une partie de leurs profits impérialistes - c'est-à-dire des profits réalisés par la surexploitation des matières premières et des travailleurs des pays de la périphérie - aux travailleurs du centre ». D'où une tendance à l'union sacrée capital-travail, au moins en temps de crise quand l'emploi est menacé. Et de toutes façons un manque de solidarité entre ennemis de l'impérialisme. Nos vieux lecteurs auront reconnu là une convergence avec l'une de nos analyses, celle relative au **surprofit colonial**, paru voici cinq ans dans ces colonnes, et qui nous avait à l'époque valu quelques échanges de propos un peu vifs avec le Parti Communiste Français.

Il nous a paru intéressant de savoir comment un citoyen de la Suisse bourgeoise et tranquille avait pu prendre une conscience aussi aigüe de l'impérialisme et de sa violence, et si le fait d'en parler en Bretagne (une conférence était programmée au PAC le soir de sa venue à Brest, le 7 décembre) était pour lui tout à fait la même chose que d'en parler à Genève ou dans un autre lieu du

Peuples du monde



Sophie Bassouls/Seuil

« centre », et c'est pourquoi le « **Peuple Breton** » avait, lui aussi, une petite place dans le carnet de rendez-vous de Jean Ziegler.

Sur la prise de conscience, il nous a renvoyé à l'introduction d'un autre de ses livres, « **Les vivants et la mort** ». Sociologue, professeur à l'Université de Genève, spécialiste des sociétés d'Afrique et de la diaspora africaine du Brésil, Jean Ziegler a étudié son sujet sur le terrain. Et il y a beaucoup vu. Notamment ce soir de 1961 au Congo ex-belge, où dans le ghetto luxueux du quartier blanc de Kinshasa, un officiel quelconque levait son verre de champagne pour un toast quelconque. Jean Ziegler, collé à la fenêtre, voyait les enfants noirs affamés de faubourg tenter en vain de passer les barbelés et les lignes de gardes mercenaires et mourir, tout simplement. On oublie pas un tel visage de la « mission civilisatrice de l'Occident ».

Quant à la Bretagne, Jean Ziegler dit sa fascination pour elle. Les luttes qui s'y mènent disent aussi le refus, dans un autre espace socio-culturel, de l'impérialisme destructeur. L'impérialisme détruit modes de vies et cultures autonomes pour imposer à l'Etat pur le règne de la marchandise, où l'homme lui-même n'est plus qu'objet. En Afrique ou en Amérique du Sud, il détruit les modes de production précapitalistes, voire les modes de production capitalistes autochtones moins avancés que le système des multinationales. Il désorganise ainsi les sociétés locales pour étendre sa zone de profit. Il détruit aussi les cultures et les valeurs existantes, pour les remplacer par... rien, par la simple rationalité interne des mécanismes d'accumulation. Mais l'Afrique ou l'Amérique du sud ne sont qu'un deuxième stade. Le premier stade a été celui des régions périphériques de l'Europe, comme la Bretagne, qui ont servi de laboratoire pour la mise au point du processus colonial. Les mécanismes de domination y ont été rodés, domination économique par la destruction des modes de production, domination culturelle et sociale par la dévalorisation des langues et des productions autochtones. C'est à travers cette première phase que s'est constitué l'Etat national, instrument de domination des dif-

férentes bourgeoisies nationales. Or aujourd'hui, cet Etat National est arrivé au terme de sa trajectoire. Non seulement il est remis en cause par les luttes des peuples que l'on avait cru définitivement dominés — et Jean Ziegler cite ici, à côté du cas breton, celui de la Galice, qu'il semble bien connaître, peut-être parce qu'il existe une importante colonie galicienne à Genève, — mais aussi parce que, de la bourgeoisie de cet Etat, s'est détachée une oligarchie impérialiste qui n'en a plus besoin. Il y a eu une accélération de l'accumulation de la plus-value et l'Etat a cédé la place à la société multinationale, agent économique d'un type nouveau, non prévu par les précurseurs du socialisme, sauf peut-être Boukharine et Rosa Luxembourg. L'Etat national n'a plus de stratégie propre, et il est devenu un simple auxiliaire des multinationales. L'Etat français, par exemple, n'a plus de revendications territoriales. Sa stratégie est totalement dictée par la rationalité du capital: l'emploi terrifiant des avions « Jaguar » au Sahara occidental est dicté par la rationalité nue du consortium financier intéressé aux phosphates et au minerai de fer.

Face au règne pur de la marchandise, l'homme pourtant, seul de toutes les espèces vivantes, possède une conscience de l'identité. La souffrance de tout être humain me fait souffrir, blesse ma propre conscience et anéantit mon « humanité », c'est-à-dire la conscience irréductible de l'identité profonde de tous les êtres humains. Il ne peut y avoir de dignité, de paix, de liberté dans aucune société avant que tous les hommes ne soient libres, ne vivent dans la justice et mangent à leur faim. Les différentes luttes menées contre l'impérialisme en des lieux divers, dans des situations diverses, par des peuples divers constitue un front de refus, encore inarticulé, sectorialisé, mais où réside une force immense.

Voici, résumés comme j'ai pu, quelques propos tenus au coin d'un bureau, d'autres glanés dans des livres, mais qui me semblent montrer que Jean Ziegler est un auteur à fréquenter

J. Le Fèvre

VIET-NAM

Chacun sait que la presse occidentale, française en particulier, est libre. Créer l'événement autour d'Alain Colas, lancer des campagnes de solidarité financées par la Shell en faveur des sinistrés de la marée noire, faire cocorico quand les paras sautent à Kolwezi pour sauver le régime pourri de Mobutu, ignorer les manifestations quand Barre va à la Réunion, c'est ça la liberté de l'information.

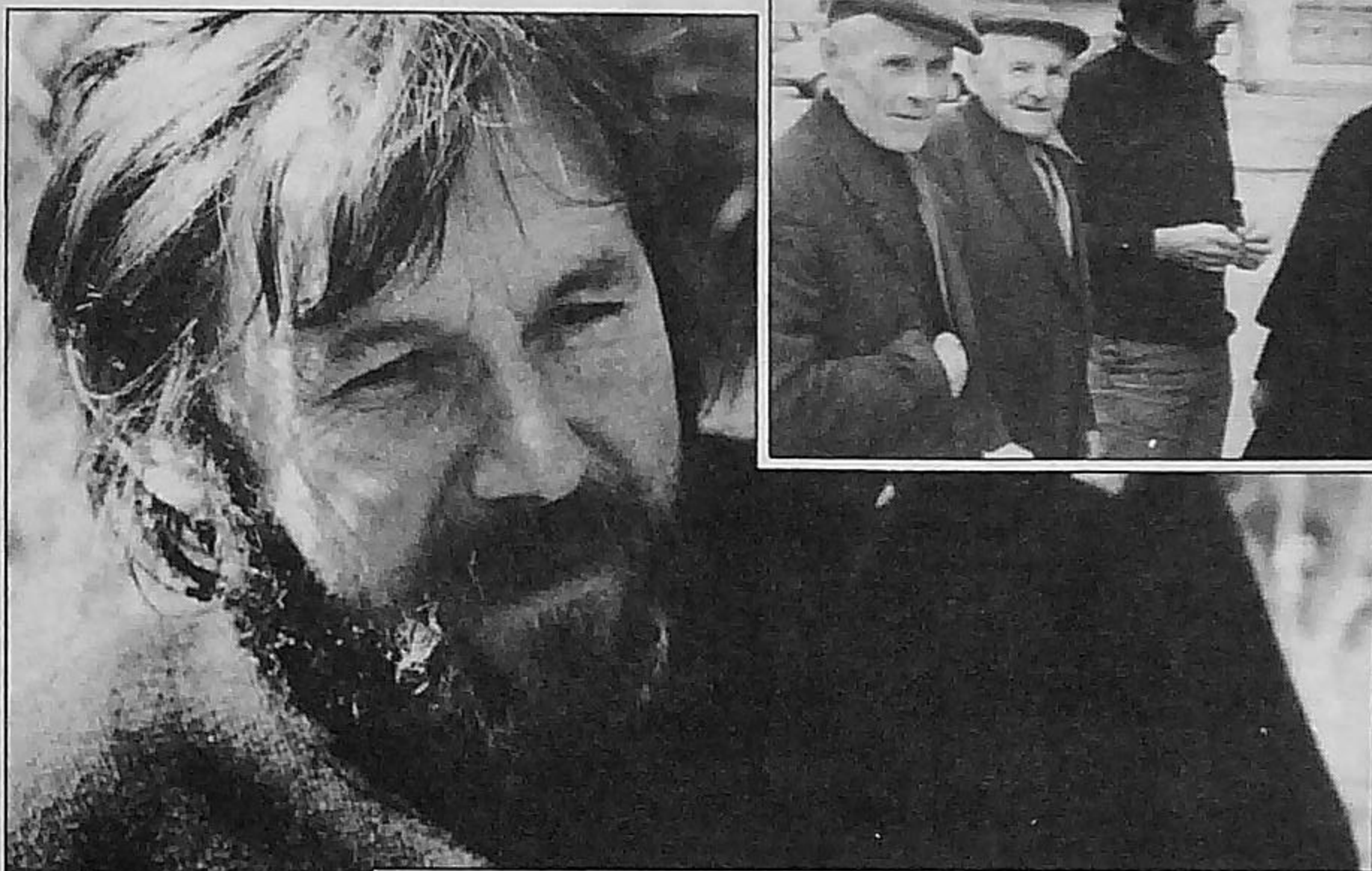
C'est encore au nom de cette liberté qu'une vaste campagne habilement orchestrée s'acharne aujourd'hui contre la République Démocratique du Vietnam à propos des réfugiés qui, pour la circonstance, se transforment en combattants de la liberté. Victimes certes, mais d'abord de l'ancien régime de Saïgon et de l'impérialisme américain qu'elles ont servis, et qui les ont abandonnés avec la précipitation que l'on sait. Alors pourquoi cet empressement à rejeter la responsabilité de ces voyages tragiques sur le gouvernement socialiste vietnamien occupé à relever le pays de la ruine et du génocide, et pour qui les anciens nantis du temps de Thieu importent moins que l'avenir de tout un peuple ?

On voit même une certaine gauche, vieille habituée des salons parisiens, qui s'agite sur le sujet pour se donner bonne conscience. Quelle sera donc son attitude quand, selon un scénario déjà connu, ces réfugiés seront comme les Mhongs dirigés sur la Guyane, parce qu'ayant fait leurs preuves sous l'occupation américaine, ils constituent une main-d'œuvre idéale pour servir les intérêts du colonialisme français ?

TERRITOIRES INDIENS

A l'instar des Ikastolas et de Diwan, les Indiens Mohawks de la réserve de Kahnawake ont créé leur propre école en réponse aux règlements discriminatoires adoptés par le Gouvernement du Québec. En effet, depuis que le Parti Québécois est arrivé au pouvoir à Montréal, des mesures et des lois (Bill 101) ont été édictées pour assurer la prédominance de la langue française au Québec. Mais ces mesures, qui ont finalement pour but l'assimilation pure et simple, font que les Indiens du Québec sont considérés comme des immigrants! Alors pour eux, Canadiens anglophones ou Québécois francophones, c'est bonnet blanc, blanc bonnet.

Nicole et Félix LE GARREC



Un cinéma breton est-il possible ?

Après le renouveau de la musique, des festou-nos, de la chanson et plus récemment du théâtre, voici que l'on parle de plus en plus d'un cinéma breton. Dans la société actuelle, où les grands moyens d'information dépendent de groupes financiers ou d'un gouvernement à leur dévotion, le cinéma est l'outil indispensable et peut-être le seul, pour amplifier le mouvement culturel et par là, accélérer la prise de conscience politique du peuple breton. Au récent festival des minorités à Douarnenez, on a pu mesurer la grande place du cinéma dans la renaissance du Québec. Pourquoi n'en serait-il pas de même en Bretagne ?

BILAN RAPIDE DU CINÉMA BRETON

Mis à part l'essai de R. Caouissin, l'audio-visuel breton n'a vraiment démarré que vers les années 70, quand quelques-uns comme N. et F. Le Garrec, Le Tacon, se sont lancés dans le désert. La rencontre de F. et N. Le Garrec avec René Vautier don-

na naissance à « l'Unité Production Cinéma Bretagne ». Les films « Avoir 20 ans dans les Aurès » (1971), « La folle de Toujane » (1973), « Quand tu disais Valéry » (1975) laissaient espérer que « le » grand film breton n'était pas loin. La rupture entre N. et F. Le Garrec et René Vautier stoppa cet élan. L'U.P.C.B. sous la seule responsabilité de René Vautier, vient de produire un film « Marée Noire, colère rouge ».

La grève du Joint Français (1972) et le mouvement revendicatif qui s'ensuivit provoqua l'apparition d'un cinéma militant avec le Tacon et le groupe « Torr e ben » d'esprit mai 68, s'attachant surtout à décrire les luttes et leurs contradictions, notamment syndicales.

Il y eut aussi les essais inspirés de l'Emsav, notamment avec P. Casard. Hélas, son « Nag ar Vaz ar vez » n'a pas répondu aux espoirs placés en lui ; ni à la publicité qui l'avait précédé...

Pour terminer ce rapide panorama de l'audio-visuel breton, il faut signaler le travail réalisé par les grou-

pes cinéma dans les MJC, foyers culturels, comité de défense, etc... sur les sujets les plus divers (femmes, urbanisation, tourisme, remembrement). Dans ce contexte, l'atelier de Saint-Cadou, par la formation et l'aide qu'il apporte aux amateurs, est très utile pour le développement de l'audio-visuel en Bretagne. De même, la création d'un collectif « Bretagne Image et Son » peut aussi être bénéfique, à condition d'être concret sur le terrain.

Le débat est donc ouvert sur l'avenir du cinéma breton. Après Ph. Durand, il est intéressant de connaître le point de vue de Nicole et Félix Le Garrec sur la question.

P.B. : Pour commencer, pouvez-vous nous résumer votre itinéraire depuis que vous avez quitté le magasin de photographe à Plonéour ?

F. Le Garrec : Nous avons donc commencé en 69, avec, entr'autres un montage sur les richesses minières de l'Algérie, qui reçut la médaille d'or de la Foire Internationale d'Alger. Nous avons également participé

comme photographes au film « Z », toujours en Algérie.

En 1970, ce fut la rencontre avec R. Vautier, pour créer l'UPBC et produire les films cités plus haut. Parallèlement à notre activité à l'UPCB, et après, nous avons réalisé une série de montages : la langue bretonne, la révolte des bonnets rouges, les ardoisiers de Commana, la guerre du remembrement, les thonniers senneurs de Douarnenez et Concarneau, les chalutiers pêche arrière de Lorient, la crise de la pêche, Saint Gilles Croix de Vie, port de pêche, c'est pas vrai que j'ai 80 ans, le langage populaire et l'école, la pollution des côtes bretonnes, etc. Une exposition, Le travail en Bretagne. Des films en 16 mm, Mourir pour des Images, Au large du désert, un Port de pêche breton, Le poisson commande, Brezhoneg vo, la colère noire et le dernier sorti Mazoutés aujourd'hui, d'une durée de 30 mn sur la catastrophe de l'Amoco Cadiz

En ce qui concerne l'UPCB, nous considérons que la page est tournée, notre conception d'un cinéma breton, que nous expliquons dans cet entretien, et la rigueur que nous tenons à avoir dans notre travail, n'étant plus admises à l'UPCB, nous en avons tiré les conséquences.

P.B. : Qu'est-ce qui vous a incités à vous lancer dans l'aventure de l'audio-visuel en Bretagne ?

N. Le Garrec : Il y a eu en Bretagne une prise de conscience qui a touché beaucoup de monde, surtout après 68, sur l'existence d'une réalité bretonne. Pour certains, cela s'est traduit par un engagement politique ou culturel. Pour nous, le choix a été pour arriver au même but, de prendre comme outil l'audio-visuel et le cinéma, choix définitif, puisque c'est devenu notre métier. Il faut dire aussi que notre motivation de départ s'est trouvée renforcée par l'expérience, et surtout la fréquentation des travailleurs, ce qui en fin de compte a encore accentué notre engagement, à vouloir en Bretagne un cinéma qui soit vraiment le reflet de la vie en Bretagne.

P.B. : Quelle est votre conception d'un tel cinéma ?

N. Le Garrec : On voit un certain nombre de gens, fraîchement débarqués de Paris ou d'ailleurs, prétendre faire des films sur la Bretagne et les bretons. Le fait d'avoir une grand'mère ou un cousin breton ne nous semble pas suffisant pour connaître et encore moins comprendre la réalité bretonne. Les résultats de ces passages sont en général assez piteux, les exemples ne manquent pas. Pour nous, c'est aux gens concernés de dire si tel film, montage ou exposition reflète bien la réalité, si vraiment ils s'y reconnaissent. A Plonéour, par exemple, comme tu as

pu le constater, ce sont gens du pays, des travailleurs, qui sont venus nombreux voir le montage sur la langue bretonne. C'est très encourageant pour nous, car ce montage a été réalisé avec la participation des gens de Plonéour et des communes environnantes. Autre exemple : des charpentiers qui s'étonnaient d'abord qu'on veuille les photographier ou les filmer (ici il n'y a rien à voir il n'y a que du travail, disaient-ils) nous demandent aujourd'hui de revenir, pour nous montrer telle ou telle façon de travailler.

Près de dix ans de pratique nous ont confortés dans notre opinion de départ : le cinéaste ne doit pas être perçu comme quelqu'un de l'extérieur qui vient voir et montrer ce que font les autres, mais être lui-même un travailleur parmi d'autres chargé de valoriser à sa façon le travail réalisé. Il est évident que pour avoir le contact permanent avec les travailleurs, il faut vivre sur place, même on peut dire qu'il faut y être né, tant il est vrai qu'un milieu de paysan, de pêcheur ou d'artisan est difficile à pénétrer pour quelqu'un de l'extérieur.

Ceci dit, le cinéma en Bretagne doit s'ouvrir à tout ce qui conditionne la situation globale des travailleurs bretons : chômage, exode rural, tourisme, nucléaire, débrettonisation, ce dernier point avec les anciens notamment qui détiennent notre héritage culturel.

P.B. : Comment le cinéma breton trouvera-t-il les moyens d'exister ?

F. Le Garrec : Pour exister, il faut d'abord se libérer des studios parisiens, avoir son autonomie en matériel et personnel qualifiés, tout ceci coûte évidemment très cher. En ce moment, nous nous équipons : une salle de montage pour le 16 mm, un studio d'enregistrement en collaboration avec Jacques Bernard, la formation d'une équipe technique, tout ceci pour nous permettre d'être opérationnels face à une situation ou à un événement.

Autre difficulté : on fait souvent plus confiance à quelqu'un qui vient de Paris qu'à un réalisateur breton : 45 millions d'anciens francs viennent ainsi d'être accordés par les pouvoirs publics, dont le Conseil régional, à un personnage qui s'est révélé n'être cinéaste que de nom.

Dans l'immédiat, nos sujets sont axés sur la réalité. Mais nous songeons aussi à la fiction, qui exige évidemment des mises de fonds plus importantes.

Il y aurait aussi beaucoup à faire pour améliorer la diffusion des productions bretonnes, la création du BIS est une tentative en ce sens.

entretien réalisé
par L. Cléac'h



le Peuple Breton

FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'emigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

- **le 20 janvier**
à Hennebont (56)
Fest-nos, salle de la Garde du Vœu, avec le Bagad Bleimor, Yann Le Meur et Michel Toutous, les Riblerion an Treh. 1 F pour Diwan.
- à Paris
Fest-nos à 20 h 30, salle Félix Faure, 72 avenue Félix Faure 75015 Paris, organisé par l'ACTB (Association culturelle des Travailleurs bretons)
- à Plaine Haute (22)
Fest-nos avec Bastard tad ha mab, Breudeur Philippe, Le Corre et Le Noan, les chanteurs de Loudéac et d'autres... ; organisé par la section UDB de Saint-Brieuc
- à Briec (29)
Fest-nos organisé par le Comité de Soutien à Diwan de Douarnenez-Briec
- **le 21 janvier**
à Saint-Vincent sur Oust (35)
à Ti-Kendalch, bal breton organisé à 15 heures par Kendalc'h
- **le 27 janvier**
à Val d'Izé (35)
Près de Vitre, fest-nos salle des fêtes avec les Korriganed er Lann, groupe vannetais, organisé par Cercle culturel breton de Val d'Izé.

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

J.H., 20 ans, expériences d'animation diverses (expression corporelle, théâtre...) cherche sans obligation de diplôme emploi dans l'animation socio-culturelle + prêt à étudier toutes propositions de travail, même dans d'autres secteurs d'activité... Pour contact s'adresser à Guy Fléchar, 35, rue Casablanca - 29200 Brest - Tél. 45.52.12.

• Tailleur de pierre débutant (granit) cherche emploi région Rennes pour bâtiment ou restauration. S'adresser à Flambard Lionel, 36, rue de l'Alma - 35000 Rennes.

• J. homme, 25, dégagé O.M., bac, études supérieures, cherche emploi en Bretagne Ouest, secteur canin, ou travail du bois. Ecrire à D. Fresneau, 46, rue Paul Bellamy 44000 Nantes.

DU 17 novembre au 10 décembre s'est donc déroulé dans la région de St-Pol le premier festival de théâtre en breton. Buts de ce festival : regrouper et confronter les différentes troupes en activité et créer une animation d'hiver « éclatée ». L'initiative en revenait aux jeunes troupes. Je ne parlerai ici que du théâtre proprement dit, étant contraint à passer sous silence les quelques autres manifestations de ce festival (conteurs, chanteurs, sonneurs...).

Le 17 novembre, donc à Santeg MA C'HELLJEN ME KANAN LAOUEN par Ar Vro Bagan. On se souvient du succès de cette pièce en été 77, qui avait ouvert une nouvelle voie à notre théâtre : engagement politique total et recherche d'une forme d'expression originale. Aujourd'hui elle reste d'actualité. On peut toujours lui reprocher sa simplification du combat breton, sa « sublimification » du peuple et un manque d'exploitation totale des ressources théâtrales qu'elle porte pourtant en elle, je pense à la vente initiale et à la fête finale.

Le 18 novembre, à Henvig le STROLAD BEILHADEGOU TREGER de Maria Prat était à son 19^e spectacle. Il semble que l'esprit de ces veillées soit resté le même depuis 1959. Il est à déplorer qu'actuellement il n'y ait aucune tentative d'innovation tant à l'intérieur de la troupe qu'ailleurs dans le Tregor, quand on sait le fabuleux public populaire qu'ont ces veillées. Au programme cette année 2 comédies burlesques dont le style de jeu ne fait hélas pas oublier la pauvreté du sujet. Il y eut été préférable d'en faire de courts sketches incorporés au reste de la veillée qui est agréable par ailleurs, avec en particulier An Tregeriz. Diction parfaite des comédiens.

Le 19 novembre à Plouvorn AN OSTAJ par le C.D.U.B. Déception cet après-midi pluvieux : peu de spectateurs et manque d'enthousiasme de la part des comédiens, par rapport à la séance de Lochrist-Zinzag par exemple. Le CDUB a axé son travail sur le jeu technique du comédien, parfois au détriment de la chaleur humaine et de l'improvisation. Il manquait un peu de folie à l'OSTAJ à Plouvorn et les scènes spectaculaires étaient un peu escamotées (la manifestation, la fusillade finale). Il est très difficile également d'avoir pitié du héros malheureux. Difficulté de compréhension de nombreux comédiens.

Salle comble à Plouvorn le 25 novembre. D'abord la troupe BSKOAZ KEMEND ALL de Kemper dans des sketches de P.J. Hélias. Jeu traditionnel, grand succès populaire. Puis BUHEZ MIKEL AN NOBLETZ par Ar Vro Bagan, la pièce qui a déclenché les foudres de la droite catholique. Le bon Père Mau noir semble intouchable ; l'intolérance vient souvent de là où elle ne devrait pas venir. On peut reprocher à Buhez Mikel une certaine dispersion de l'action dans le temps et l'espace, son manque d'unité ; le fil conducteur n'étant pas il est vrai du tout évident. Un réajustement est nécessaire pour plus de force. Trop d'anarchie nuit également. Technique souvent déficiente.



Photos : Le Peuple Breton

En haut : Buhez Mikael an Nobletz ; au milieu : Danjerus ? Tamm Ebet ! ; en bas : An Ostaj.

IMPRESSIONS : MITIGÉES SUR LE PREMIER FESTIVAL DE THÉÂTRE EN BRETON



Le Forum du 26 n'a été finalement qu'un catalogue du théâtre bretonnant tel qu'il fut et tel qu'il est. Quelques troupes francisantes telles la Troupe de Sol-Pol, et La Corniche de Morlaix y était représentées. Le vrai débat reste à entamer.

Le 2 décembre à Plouénan, la troupe du CAP, les vétérans (30 années de pièces en breton) dans des sketches de P.J. Hélias. Succès populaire avec des morceaux «immortels» tels War An Dachenn Football. Puis **DANJERUS ? TAMB EBET!** sur la société de consommation et le nucléaire, par la troupe de Plouguin. Cette pièce, écrite par Mikaël Madeg, a été fortement influencée par Ma C'helljen-me... Néanmoins la troupe en a fait une pièce originale, visuelle, avec certains moments de forte émotion telle l'évocation des travaux d'autrefois. A eux de trouver maintenant un style de jeu qui leur soit propre.

Le 9 décembre salle comble à l'auberge de Sibiril pour la Troupe de Carhaix. Soaz **AR YOUD-KERC'H**, l'exploitation de l'homme dans le système capitaliste, la lutte des classes, a subi également l'influence de Ma C'helljen-me... un texte très fin et très juste de Tremeur Bourles au départ, une mise en scène dépouillée mais une fin décevante où le militantisme un peu sommaire n'a pas trouvé une traduction théâtrale qui l'aurait aidé à ne pas faire sourire le public. La fin est sûrement à revoir et la trame à resserrer tout le long. Gros succès populaire de **Pik-Nik**. Néanmoins, déséquilibre trop évident dans le jeu entre l'excès de certains et le manque de verve d'autres. Risque de basculer dans le style patro. La mort des acteurs à la fin manque de technique.

La dernière journée, le 10 décembre, était consacrée à **Roparz Hémon**, écrivain bretonnant mort récemment. Pourquoi lui rendre hommage au cours de ce festival? Une raison: le théâtre était capital pour lui dans le renouveau du breton et le réveil du peuple breton. Ses écrits théoriques sont étonnement lucides et d'avant garde et ses pièces sont des illustrations brillantes de ces théories. Evocation de son œuvre en 1^{re} partie avec Naig Rozmor, Ronan Huon et Lukian Kergoad. **Meurlarjez** en 2^e partie par Ar Vro Bagan. Cette pièce montée en 1976 par cette troupe s'améliore, tel le Santa Rosa, d'année en année, ce qui lui manquait de vie et de force au départ s'est amélioré. Encore quelques touches de subtilité ici et là et elle sera correcte.

Que conclure de ce festival? Des soirées tournant autour de 100 personnes. Une publicité un peu tardive, une difficulté à trouver des salles adéquates, une saison ingrate, un pays peu réceptif au théâtre, un manque d'auto-critique et d'enthousiasme des troupes. Par contre un grand dévouement des organisateurs locaux. **Le théâtre bretonnant se porte-t-il bien?** Il lui manque de l'ambition, de la folie et du métier. Nous ne mériterons d'exister que si nous créons un jour un théâtre où le peuple breton se reconnaisse et qui ne nous fasse pas rougir devant le reste du monde.

Goulc'hen Kervella

« N'oubliez pas le druide »

Un entretien avec les comédiens du théâtre de la Corniche



Gilles Cueff

Le 7 novembre dernier, le Théâtre de la Corniche, équipe permanente de création théâtrale de la M.J. C. de Morlaix, présentait au public morlaisien son nouveau spectacle: «N'oubliez pas le druide», qui retrace l'évolution d'un bourg du Trégor à travers les siècles, depuis l'immigration bretonne en Armorique jusqu'à la guerre 1914-18, en passant par des épisodes aussi divers que l'annexion de la Bretagne, les guerres de la Ligue, la Révolte des Bonnets Rouges, la Révolution française, etc...

Conçu comme une comédie burlesque, ce spectacle est aussi une analyse historique très claire de la domination d'un peuple, et, par le grand succès qu'il a emporté d'emblée, s'annonce comme une création importante dans le renouveau actuel du théâtre en Bretagne. Dans la réalisation de cette œuvre collective, les membres de la troupe (Claude Bonnard, Janig Faujour, Jean-Pierre Lucas, Yves Nédélec, Claude Fonteyne, Gilles Cueff) ont bénéficié, pour la partie musicale, du concours du groupe Talbenn.

Pour en savoir plus, nous sommes allés les voir...

Le P.B. — Le Théâtre de la Corniche existe depuis un peu plus d'un an. Quelle en est l'origine et quelles ont été les réalisations jusqu'à votre dernier spectacle, «N'oubliez pas le druide»?

Claude Bonnard — L'origine de la troupe est multiple. C'est un outil d'animation permanent que la M.J.C. de Morlaix a voulu

s'adjoindre tant pour présenter un certain nombre de spectacles à Morlaix que pour étendre le champ d'intervention des activités de l'association. C'est aussi une équipe de création théâtrale permanente qui s'est regroupée autour d'une préoccupation commune — celle de proposer une forme de théâtre populaire et accessible qui ne soit pas perçue comme une pièce de musée plus ou moins poussiéreuse ni comme vaudeville gratuit — et qui s'est accordée sur un mode de travail: celui de la création collective.

Jusqu'à présent, il y a eu trois réalisations. Un spectacle pour adultes: «Il était une voix dans l'Est», parodie de l'histoire de Jeanne d'Arc symbolisant pour nous une jeunesse manipulée qui a bien du mal à trouver sa voie dans les dédales et les intrigues politiques. Et deux spectacles pour enfants réalisés à partir d'animations faites dans des classes primaires et à partir des idées données par les enfants eux-mêmes. Au total, une soixantaine de représentations dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Sur le plan de l'animation, le Théâtre de la Corniche a participé essentiellement à des actions en direction des scolaires ou des adhérents de la M.J.C. et à des opérations de formation sur le plan départemental, comme des stages.

Le P.B. — Vous considérez-vous comme une troupe amateur,

professionnelle ou semi-professionnelle?

Yves Nédélec — Nous nous considérons comme une troupe de création permanente faisant un travail d'animation. Quelle est la différence entre une troupe professionnelle et une troupe amateur? La fréquence de travail essentiellement. Il importe pour nous de nous implanter dans le Finistère et en Bretagne, sans pour cela exclure des représentations dans d'autres régions et même à Paris. Mais nous ne nous contenterons pas de présenter uniquement nos spectacles, qui sont, il faut bien le dire, notre moyen de financement essentiel. Ce que nous souhaitons, c'est pouvoir surtout permettre aux gens d'exprimer leurs souhaits, leurs angoisses, leurs envies, par le théâtre ou par tout autre mode d'expression.

Le P.B. — Quels sont l'origine et le thème de votre spectacle?

C.B. — «N'oubliez pas le druide» est en fait le fruit d'une action concertée entre le Théâtre de la Corniche et l'Union locale d'animation du canton de Lanmeur, l'ULAMIR. A l'origine, il y a une étude psycho-sociologique réalisée par l'ULAMIR sur la commune de Guimaëc et une demande de son animateur de prévoir à cette étude une suite théâtrale et lisible par un grand public.

Pour la réalisation du spectacle cette étude ne nous a pas suffi. Il nous a fallu nous transformer en historiens et redécouvrir nous-mêmes toute l'histoire de la Bretagne, sans laquelle l'évolution d'un bourg comme Guimaëc ne pourrait se comprendre. Tenter de retracer la mémoire d'une communauté nécessitait de notre part de bien saisir la réalité de ce qui entourait cette communauté, tout ce à quoi elle pouvait se confronter.

Le P.B. — Comment se présente le spectacle?

Jean-Pierre Lucas — Sur le mode de la farce paysanne, quatre paysans racontent quatorze siècles (voire un peu plus) de l'histoire d'un bourg du Trégor. Se moquant tour à tour des puissants, de leurs maîtres, d'eux-mêmes, ils nous font partager leurs sentiments sur tout ce qu'ils ont subi. Il convient d'ajouter à ce mélange quelques doses d'humour «Corniche»...

Le mode de travail du Théâtre de la Corniche est identique depuis sa création il y a un an et demi, ce qui ne veut pas dire sclérosé ou routinier. Nos spectacles sont des créations collectives. Partant du principe qu'on ne dit bien que ce que l'on a envie de dire, la troupe élabore et se choisit un thème de départ. Suite à ce thème, chacun de nous écrit. Nous procédons à un découpage de la pièce, qui se structure petit à petit. La mise en scène est collective et fait parfois l'objet de nombreux débats. De tensions en immenses plaisirs, de travail en blagues, de volonté en fatigue, l'idée de départ devient spectacle où chacun choisit ses rôles. A l'issue de ce grand combat de

L'abondance de la matière nous force à reporter au mois prochain la chronique d'histoire de R. Leprohon : Quand la voie romaine allait de Rennes à Carhaix.

catch à quatre, aucun d'entre nous ne semble frustré ni plus abîmé que l'autre... Saisissant résumé, n'est-ce pas!

Le P.B. — Quels sont vos moyens?

C.B. — La Corniche n'est malheureusement pas fortunée et elle ne peut pour le moment fonctionner que grâce aux efforts que peuvent lui consacrer les personnes qui la composent. Il faut ajouter aussi l'aide que nous fournit la M.J.C. (administration, locaux). «N'oubliez pas le druide» est un spectacle qui nous est revenu, si l'on ne compte pas le temps passé, à environ 5000 F. Mais c'est bien aussi grâce aux différents prêts de matériel dont nous avons bénéficié.

Le P.B. — A qui se destine d'abord ce spectacle?

C.B. — Bien sûr, en premier lieu, à tout

un public rural, du Trégor, de Bretagne ou d'ailleurs. Mais ce spectacle a aussi un intérêt pour un public urbain, comme document d'abord, comme moment de plaisir ensuite, et ce n'est peut-être pas peu important.

Le P.B. — Enfin, comment vous situez-vous par rapport à la production théâtrale bretonne en général?

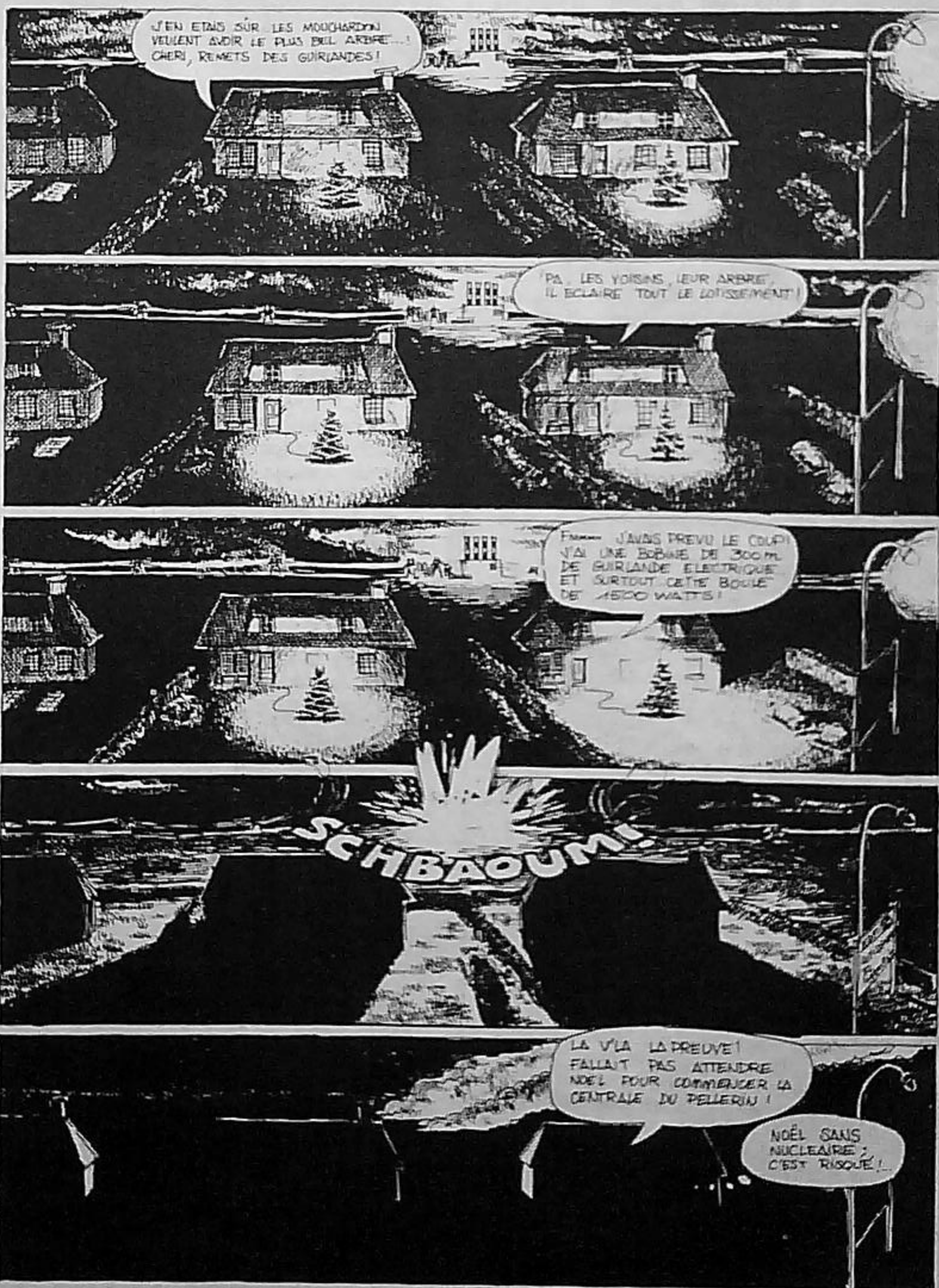
Y.N. — Nous sommes une troupe, et nous ne sommes pas seuls: heureusement. Notre ambition est de contribuer, au même titre que toutes les autres, à la reconnaissance d'une réalité culturelle, qu'elle soit théâtrale ou autre, en Bretagne, ce qui n'est peut-être pas le plus évident pour bon nombre de gens, qu'ils soient Parisiens, Marseillais ou même Bretons.

Propos recueillis par Kristian Keginer.

Le dessin du mois

Dans APL du 5 au 12 décembre.

Dessin non signé paru avant la panne!



Depuis huit mois que j'écris cette chronique, je voudrais préciser plusieurs choses. Je me suis attaché et m'attacherai à parler des musiques, des concerts, des fêtes bretonnes et des autres pays celtes. Ceci n'est ni par chauvinisme, ni par sectarisme. Mais parce que l'ensemble des productions celtiques est trop souvent ignoré. La presse hexagonale se bouche les oreilles. La presse régionale a des lacunes. Quant aux autres médias, n'en parlons pas : c'est un refus systématique et donc politique.

SUR UN AIR DE :

Gérard Delahaye : Le printemps - Névénoé).

Avec ce troisième disque, Gérard Delahaye prolonge l'ouverture que la culture celtique est en train d'entamer. Il la prolonge avec les rythmes blues et jazz.

Dès son deuxième disque on sentait qu'il était à l'aise pour jouer ce genre de musique. Sur cet album, deux faces différentes. La première est consacrée à la Bretagne. Sa Bretagne : celle qu'il sent et qu'il vit. Avec le fameux titre « Transbigoudenne blues again », ça swingue tout à fait comme outre-atlantique. Les « Ouap-Douap » donne envie de claquer ses doigts. Mais la nouveauté se situe surtout au niveau des accompagnements. Avec entre autres deux saxophones et deux flûtes traversières. C'est tonique. Sa si bonne maîtrise de la guitare devait l'emmener plus loin. Il a trouvé son style.

Non seulement Gérard est bon musicien, mais il jongle, manipule les mots

Et puis, j'ai eu la chance de pouvoir « vivre » le renouveau musical et culturel.

Je parlerai donc de toutes ces chanteuses et chanteurs qui, malgré ce que certains veulent affirmer, ne font pas du « chobise » ; et qui, de façon très évidente, mènent un combat qui est le nôtre. C'est ça la différence !!! Car, soutenir Diwan, Skoazell Vreizh, les sinistrés des marées noires, l'U.D.B., et bien d'autres combats, c'est servir notre

pays.

J'essaierai d'avoir une ouverture maximum sur les autres pays celtes, et sur les influences de la musique outre-atlantique. En considérant les phénomènes actuels tels que l'électrification, le rock, le folk, le jazz, la musique indienne qui donnent une nouvelle richesse à notre musique.

Souhaitant être objectif, en affirmant notre différence et notre particularité.

GERARD DELAHAYE - MYRDDHIN -

et les images. (« Le chef de gare a soufflé dans ses oreilles »). Ces mêmes mots frappent quand il chante « Brest ». J'y ai retrouvé les images fortes et solides comme celles de « Camions ».

La deuxième face comporte cinq titres, plus celui du « Printemps » qui ouvre et ferme le disque. « Une petite chanson pour Baader » est à entendre. Elle est courte et très claire. La poésie s'en dégage.

« Quand je reviens de ma province » : chanson traditionnelle finlandaise. Là encore ouverture sur une culture méconnue.

Dans cet album, Gérard est accompagné de Gildas Beauvir, Méline Favennec, Kristenn Noguès, Patrick Ewen. Une fine équipe. Avec ce disque, Gérard Delahaye s'affirme vraiment. Il a trouvé le ton. Son voyage au Québec lui a servi. C'est un disque pour bien commencer l'année. Un disque d'espoir aussi, puisqu'il raconte le printemps. Le printemps, n'est-ce pas le renouveau, le changement... ?

Myrrdhin : An delenn dir. oVlume III (Vélie)

Ce disque m'a surpris pour ses mélanges. Une initiative qui aurait pu être intéressante, mais qui offre un panorama dont plus personne n'a besoin. Des chansons hautes bretonnes, irlandaises, en breton : l'hétérogène bat son plein. Un essai de composition au piano aurait pourtant pu être intéressant. Mais aucun style spécifique ne se dégage vraiment de ce disque ; c'est dommage. Car, si la démarche d'un chanteur n'est pas appuyée par des concerts, elle reste trop ponctuelle.

La harpe est un instrument riche, Myrrdhin devrait pouvoir en tirer un parti plus original. Espérons cependant qu'il viendra faire des concerts en Bretagne...

Le mois prochain, au programme Battefield Band, peut-être Gweltas, Katell, les nouveautés, et tous les 45 tours de Névénoé pour les enfants.

Yann-Fanch Langoët



IFFIG

● a été à Rennes écouter les frères ennemis Rocard et Mitterrand parler de « l'emploi en Bretagne »

● n'a guère entendu dans les commentaires parler de l'emploi, guère plus de la Bretagne... mais enfin quand on a un tandem de duettistes sous la main, autant s'en servir

● proposé aux organisateurs locaux, pour un prochain spectacle, d'embaucher les « Frères Ennemis », sur un thème politique convenable, bien sûr : le socialisme en Europe, par exemple...



pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces Pas de domiciliation au journal.

● Recherche 3 pièces en ville de Vannes pas trop cher. Ecrire Madame Le Heurt Colette BC 52.33, rue Paul Lafargue - 94270 Kremlin-Bicêtre

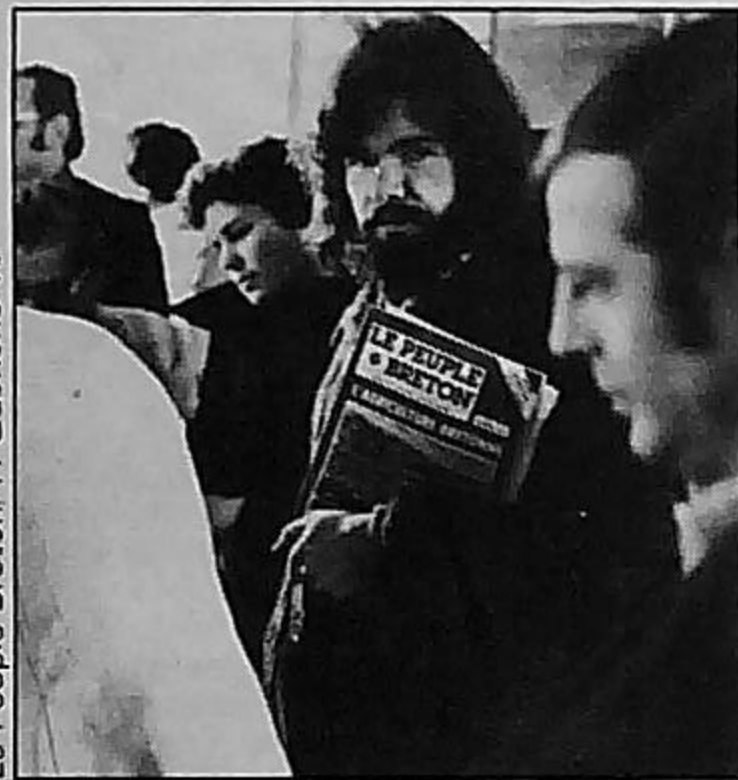
● La section du Havre de l'U.D.B. recherche tous documents visuels pour une exposition sur le mouvement culturel, social, politique breton d'aujourd'hui. Faire parvenir les documents à Y.S. Karadeg, 6, imp. Saint-Thibault 76600 Le Havre.

● Monsieur et Madame Marchal vous font part de la naissance de leur fille Maiwenn, à Levallois le 6 décembre 1978.

EN 1978, ILS ONT ÉCRIT DANS LE « P.B. »

POLITIQUE

- Fanch Kerrain : *Lettre ouverte à un candidat vert* (janvier)
Jean-Claude Nizan : *Un maire à l'U.D.B.* (avril)
Sten Kidna : *le mot qui fait peur* (juillet)
Ronan Leprohon : *Le Conseil Régional* (septembre)
Jean Guéguénat : *Elections européennes : La France triche* (novembre)
Jean-Jacques Monnier : *Les législatives en Bretagne* (avril)
Michel François : *La marche pour l'unité administrative* (octobre)
U.D.B. : *Qui répond aujourd'hui au problème breton ?* (janvier)
L'évolution politique en Bretagne et dans le monde (mai)
Le 14^e congrès du parti (juin)
et Dehors les notables (février)
non signé.



ECONOMIQUE

- Martial Catherine : *Les conserveries de poisson Bretagne* (février)
La mort de la pêche ? (août)
Fanch Berthou : *L'emploi en Bretagne* (octobre)
enquête de Michel François
Démographie et emploi (novembre et décembre) - *enquête de Michel François.*
J.G. : *La bataille du sel, à Guérande* (juillet)
Equipe-presse : La marée noire (avril)
J.L.F. et J.Y.M. : *Marée noire : un bilan accablant* (mai)
Jean Roudaut : *Pétrole et Santé* (juillet), *enquête cellule U.D.B. Santé Brest*
Ronan Leprohon : *La marée noire au Conseil Régional* (août)
Yann Daumer : *La marée noire au Conseil municipal de Brest* (août)
U.D.B. Trégor : *Nucléaire, des arguments peu convaincants* (septembre)
Jean Roudaut : *Nucléaire, des dossiers truqués* (octobre)
Nucléaire, propos apparemment déçus (novembre)
Yves Rouger : *Ce qu'on en dit à Progoff* (octobre)
et :
Le nucléaire au Conseil Régional (octobre)
Le Centre-Bretagne à l'abandon (juin)
L'électronique en Bretagne (septembre)
Un G.F.A. à Guérande (avril)

AGRICULTURE

- Benoît Michel : *La fable du roi lâché par les siens* (février)
Paul Martin : *La mutation des mentalités* (mars)
Jean Roudaut : *La crise du porc* (août)
R. Le Guellec : *Comment les paysans et availleurs déplacèrent la montagne* (novembre)
Francis Favereau : *L'agriculture bretonne dérape* (décembre)

SOCIAL

- Alain Gourlaouen : *Le Mené ne veut pas mourir* (janvier)
Michelle L'Emailet : *Rennes, les papeteries de Bretagne* (janvier)
La SPLI en lutte (août)
Jean Guillou : *Quimper, l'Imprimerie Cornouaillaise* (février)
Pierre Le Rest : *Les vacataires PTT à Quimper* (mars)
F.D.S.E.A. Loire-Atlantique : *Bigard, abatteur de choc* (mai)
U.D.B. Loire-Atlantique : *Atlas à Issé* (juillet)
Jean Guéguénat : *La C.F.D.T. et la Bretagne* (août)
Yves Rouger : *Sauver le port de Concarneau* (septembre)
Joël Guegan : *Un été de luttes à Lorient* (septembre)
U.D.B. Saint-Nazaire : *Eaton* (septembre)
Gérard Provost et Jean-Yves Gaultier : *Rennes, l'affaire Collet* (novembre)
Yveline Daumer : *Quimperlé, Koad Kaer* (décembre)

SOCIÉTÉ

- UDB Plestin : *Embellir un site classé ?* (janvier)
Marie Cornily : *Le crime de Tarzan* (mars)
M.C. et J.G. : *L'enfant en fiches* (mai)
et : *Avorter en Bretagne* (mars, puis avril et juin)
Jakez Castrec : *La Cour de Sécurité de l'Etat* (novembre)
F. Kerfraval : *Légitime défense* (décembre)

LE PB A INTERVIEWE

Alan Stivell (par J. Le Fèvre, en février),
Maxime Le Forestier (par J. Le Fèvre, en Mars);
Fanch Morvannou, à propos du numéro 100 de Pobl Vreizh (par J. Guéguénat, en mai);
Jean Pronost, goémonier (par J. Le Fèvre, en juin);
Alain Audic et Christian Quélard, paludiers (par Gilles Barrillot, en juillet);
J.Y., *Retour de Kolwezi* (par J. Guillou et L. Kleac'h, en juillet);
Wallace Black Eld et Juan Eduardo Aguilar, indiens du Dakota (par Y.C. Veillard, en août);
des travailleurs de la télévision (par A.M. Le Bras et D. Gilles, en août);
un travailleur brestois de l'électronique (par G. Patris, en septembre);
Bernard Hinault (par Y. Rouger, en septembre);
la F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique (par P. Martin, M. Bretel et A. Russon, en octobre);
R. Leprohon et Y. Daumer, à propos de l'action des élus U.D.B. (par J.Y. Monnat, en septembre et octobre);
Pierre Mollo, à propos de l'aquaculture (par M. Catherine, en novembre);
P. Fourel, trésorier de l'U.D.B. (par J. Guéguénat, en novembre);
J.P. Thomin, Ch. Le Dréo et J. Irien, à propos du Bleun-Brug (par Y.B. Montréer, en novembre);
Charles Lollier, producteur de porcs (par Y. Rémond, en décembre);
des travailleurs de la Galva - Quimper (par J. Guillou, en décembre).

INTERNATIONAL

- Hervé Grall : *La lutte du Peuple Kanak* (janvier)
Guyane, l'œuvre de la France (février)
Afrique du Sud, esclaves à domicile (avril)
Larzac, le pouvoir ne veut pas perdre la face (novembre)
Mikael Remon : *Argentine 78* (mars)
Brésil 78 (septembre)
Ronan Leprohon : *La politique africaine de la France* (juillet)

- Yves Rouger : *La longue marche des Indiens d'Amérique* (août)
Gérard Le Liboux : *« Corsica corsa ! »* (octobre)
Marie-Claire Corre : *Nous autres, les Québécois* (décembre)
Hervé Grall, Ronan Leprohon et Jean Guéguénat : *Ils étaient au Congrès de Brest* (mai et juin) et *La Coupe du monde* (mai)

CULTURE

- Yann Ber Piriou : *En breton dans le texte : lapous den Penn ar bed* (janvier); *Evidon va unan* (février); *Kammadro an Ankou* (mars); *Un journal parlé* (avril); *Ma c'helljen-me kanan laouen* (mai); *Pinvidigezh ar paour* (juin); *Kenlizeh Kedez* (juillet); *Roparzh Hemon* (août)
Per Ar Gall : *Le dernier des bretonnants* (janvier)
Sten Kidna : *Roparzh Hemon* (septembre)
Jean Christophe Cassard : *Gramsci en botoukoad* (janvier)
Jeff Falmor : *Les luttes à Douarnenez* (février)
Jean-Yves Monnat : *Contes et récits de Bretagne de D. Laurent* (août)
J.L.F. : *Du termaji chez les Penn-sardinn* (août)
Le séparisisme (juillet)
Jean Guéguénat : *Bretagne de F. Olivier* (août)
Kristian Keginer : *Le grand pardon de Ael Warok* (septembre)
KK : *Le nouveau roman de Y. Coic* (septembre)
Fanch Berthou : *Le dernier Breton de R. Laouenan* (septembre)
Y.D. : *San-Antonio en Bretagne* (octobre)
J.G. : *Vers une B.D. bretonne* (mars)
Ronan Leprohon : *Les cartographes du Conquet* (janvier), *La mort des communards bretons* (février), *La misère du Grand Siècle* (mars), *Les Brefs de Sauvetée* (avril), *Les mouvements chouans en Bretagne* (de mai à décembre)
Yann Fanch Langoet : *Sur un air de chez nous: New Celeste, Diaouled* (juillet), *Ogham, Kerguiduff, Fairport Convention, Djiboudjep, Sonerien du, Avel Nevez, Besson* (septembre), *Ewen, Werneer, Sœurs Goadec* (octobre), *Dan ar Braz, Tri-Yann* (novembre), *Chieftains, Clannad, Storlok, Glenmor* (décembre)
Jean-Jacques Monnier : *Dan ar Braz* (février)
J. Le Fèvre : *Noblesse de la bombe* (avril)
Le nouveau Stivell (juillet)
Chantons la marée noire (juin)
Claudine Mazeas : *Andrea Ar Gouilh, an Erminig* (novembre)
R.A. : *Le théâtre en breton se porte bien* (juin)
Goulven Kervella : *Le renouveau du théâtre en breton* (juillet)
J. Le Fèvre : *Les photographies de Jean Salou* (août)
J. Michel Le Boulanger : *Le festival de cinéma des minorités* (octobre)
Philippe Durand : *Comment j'ai pu penser à un cinéma breton* (octobre)
Une nouvelle manœuvre de l'amère patrie (décembre)
Katell et Yvon Boelle : *Un cercle celtique pas comme les autres* (septembre)
Jean Roudaut : *Les musées de Bretagne* et : *Radio Télé Brezhonek* (janvier), *Amnesty International* (avril), *Les Auberges de Jeunesse* (juin), *Les Francs et Franches Camarades* (novembre), *Ar Falz 78* (octobre) et *Le Problème breton de Brest à Nantes* (Gilles Patris), *Le Courrier des Lecteurs* (Jean-Yves Monnat), *l'Édito* (le bureau politique de l'U.D.B.)

et les photographes ou dessinateurs : Yvon Boelle, R. Gernot, Annick Boutouiller, Fournier, J. Le Fèvre, M. Catherine, M. François, J. Pellen, H. Corbel, G. Barrillot, Letissier, J. Salou, J. Falmor, Y. Rouger, J. Huby, Y. Quénéhervé, Y. Gailhareg, P. Belhumeur, S. Durand, A. Le Gal, J.Y. Gaultier, M. Baudry, J. Louër.



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous envoient. Préférez si vous désirez l'anonymat.

Choqué

Dans le n° 179 du P.B., vous avez établi un dossier sur le nucléaire à propos de la « décision » du conseil régional et des documents truqués qui ont été remis aux conseillers. Sur le fond de ce dossier, il n'y a pas grand chose à redire, les faits sont clairs. Par contre, j'ai été vraiment choqué de ne pas voir au moins une allusion à la lettre ouverte que la section syndicale CFDT du CNEXO a envoyé à tous les conseillers régionaux, y compris bien sûr au conseiller régional UDB.

Tout d'abord, le CNEXO est cité et mis en cause à nombreuses reprises dans votre dossier et les lecteurs du PB auraient sûrement été intéressés de connaître aussi la position des techniciens et scientifiques syndiqués du CNEXO sur ce problème. Certains ont la dangereuse manie de confondre les opinions des travailleurs d'une entreprise avec celles de la direction, inutile de les encourager.

Mais votre « omission » me paraît choquante pour une autre raison beaucoup plus importante. C'est qu'en effet cette lettre de la section CFDT du CNEXO est la seule prise de position collective de techniciens et de scientifiques ayant travaillé sur ces études écologiques liées aux centrales nucléaires. Il y a bien eu quelques notables à s'exprimer (très discrètement) sur ces questions, mais ni au CEA, ni à l'ISPTM, ni à l'université de Bretagne Occidentale, des scientifiques ou des techniciens n'ont rendue publique une position mise au point collectivement en particulier dans leurs syndicats, moyen d'expression naturel des travailleurs. Si des travailleurs, scientifiques et techniciens du CNEXO, se sont donné cette peine, le PB pourrait le souligner.

Il est bien normal que le PB prenne ses informations où bon lui semble, mais privilégier systématiquement les analyses individuelles de quelques personnes ne représentant qu'elles-mêmes, aussi notables soient-elles, aux dépens des prises de position collectives est dangereux et inacceptable. Dangereux car le journal risque ainsi beaucoup plus de fournir à ses lecteurs des informations partielles ou erronées et des opinions peu représentatives, surtout dans les « milieux scientifiques » où l'individualisme et la lutte de clocher sont une maladie galopante. Inacceptable dans le journal d'un parti de gauche parce que cela va à l'encontre du développement de la démocratie qui passe, entre autres, par la possibilité pour les travail-

leurs de se faire entendre au milieu du vacarme des notables.

Jean-Yves Crézé, Brest

Dont acte. Il est vrai que l'article incriminé aurait gagné à mentionner la prise de position de la CFDT du CNEXO ; prise de position courageuse d'ailleurs quand on connaît les sauvages mœurs capitalistes de la direction du CNEXO.

Ceci étant dit, il faut ramener l'affaire à ses justes proportions, avouons quand même que votre lettre manque singulièrement de mesure quand elle met en cause la bonne foi du journal en mettant des guillemets à « omission », quand elle accuse le PB de « privilégier systématiquement les analyses individuelles, aux dépens des prises de position collectives », quand elle parle de « notables » en désignant manifestement le collaborateur qui a rédigé cet article... Passons rapidement sur certains points qui prêtent à discussion, et à discussion technique ce qui n'est pas notre propos (l'exactitude, contestée par l'auteur de l'article, d'un argument utilisé dans la lettre ouverte de la CFDT, l'affirmation, peut-être juste, mais tendancieuse, selon laquelle seule la CFDT-CNEXO a pris publiquement position sur le choix des sites bretons...).

L'intérêt principal de votre lettre est de poser le problème des relations PB-textes syndicaux. Il ne passe pas de semaine sans que nous recevions plusieurs tracts et communiqués. Nous pourrions les publier — nous l'avons fait dans le passé, — mais ça ne serait pas — ça n'a jamais été — au bénéfice de la vie du journal. Alors nous ne publions plus. Cela ne veut pas dire que les syndicats doivent cesser de nous expédier ce type de documents. Il nous arrive souvent de les utiliser nous-mêmes ou de les passer à nos collaborateurs pour exploitation dans un article construit. Nous comprenons la déception des syndicalistes qui ne voient pas mentionner dans le PB un conflit, une information ou une prise de position, qu'il nous ont communiquées. Mais notre journal n'a que 32 pages et les bénévoles que nous sommes n'avons pas toujours le loisir de bâtir un article à partir d'un texte syndical.

Subvention annuelle : 250 F

J'ai beaucoup apprécié dans le numéro du PB de décembre l'article sur les musées. La liste me paraît complète et le

musée de Sel-de-Bretagne n'est pas oublié (...)

En août 1978, le musée et le syndicat d'initiatives du Sel-de-Bretagne lancent une pétition. Cette pétition demande que le musée du Sel-de-Bretagne touche une subvention de la municipalité. Le musée Beaubourg a coûté des milliards et celui de Sel-de-Bretagne ne touche pas un centime. Est-ce normal ? La personne (bénévole) qui vient l'ouvrir et le fermer est assez âgée. Qui la remplacera ? Le musée sera-t-il obligé de fermer ? Cette pétition demande aussi que la subvention du syndicat d'initiatives soit augmentée. Depuis 1965, la subvention annuelle du S.I. est de 250 F. La municipalité de droite du Sel ne peut-elle l'augmenter ? (...) Un musée aussi riche et aussi complet en milieu rural, c'est assez rare. Il serait vraiment dommage qu'il soit obligé de fermer (...). Écrivez-nous, nous vous enverrons une pétition à remplir.

Musée du Sel
35320 Le Sel-de-Bretagne

Permettez-moi de rigoler

« Ne me faites pas rire, j'ai les lèvres gercées » (c'est un slogan du Canard Enchaîné). C'est parce que je n'aime pas le « simplisme » que je vous écris. J'appelle simplisme les anathèmes utilisés par Monsieur F.K. dans l'article intitulé « Légitime Défense » dans le numéro de décembre du P.B. Monsieur F.K. mélange un peu trop les problèmes. Les idées de M. Peyrefitte, de M. Poniatowski, les dynamiteurs du Château de Versailles n'ont rien à voir avec le problème de l'Auto-Défense. M. F.K. appuie avec force sur de regrettables incidents ; mais il laisse sagement de côté certains autres, au moins aussi regrettables, que pour ma part je n'hésite pas à qualifier de scandaleux. Il ne parle pas des personnes isolées (souvent âgées) que des malfrats, pénétrant de force dans leur appartement, obligent, sous la menace et souvent sous la torture, à leur donner leurs maigres économies. Et là, je parle de cas précis, que je connais. M. F.K. qualifie de « nantis puants » ces citoyens qui ont le culot de trouver de mauvais goût que des « incompris de la société de consommation » viennent de temps à autre cambrioler leur maison pendant leur absence. Et qui, s'ils sont présent « passant de l'interdiction à la provocation » prétendent se défendre en agressant le malheureux cambrioleur.



Qu'on les fiche vite en prison, ces mauvais esprits, ces violents qui réagissent sous le fallacieux prétexte qu'il ne veulent pas qu'on leur arrache de force la petite retraite qu'ils viennent de toucher à la poste.

M. Christian Bonnet, du haut de sa petite taille, clame bien fort que « la protection des citoyens n'appartient qu'à la police ». Là encore, permettez-moi de rigoler. J'habite sur le bord de la Manche, un hameau désert pendant tout l'hiver, sans voisins immédiats, sans police à plusieurs kilomètres à la ronde, une petite maison que, pendant 10 ans, j'ai construite brique par brique, pendant mes vacances, sur un grand domaine de 341 mètres carrés (ça sent « l'argent frais et la respectabilité »).

En définitive, j'aimerais bien savoir ce que propose M. F.K. à ceux qui, comme moi, risquent d'être agressés (j'ai plus de 72 ans) par des voyous. Je ne veux pas faire l'imjure de penser qu'il les approuve. Alors, que doit faire l'agressé quand il est mis en demeure de donner son porte-monnaie sans peine de se faire déroquiller ? J'aimerais avoir une réponse claire et nette ; car je m'aperçois que tous ceux qui vitupèrent contre l'auto-défense (que je persiste à appeler « légitime défense ») n'abordent jamais de face cet aspect de la question, le seul qui pour moi soit vraiment en cause.

Cela ne veut pas dire que je reçois les gens avec un fusil lorsqu'ils se présentent chez moi. Je n'ai jamais eu d'arme et je reçois toujours les gens avec cordialité, même ceux que je ne connais pas, à qui je prête mon terrain pour installer leur tente, parfois, pendant les mois d'été.

Si M. F.K. passe par ici, il pourra le constater de visu. Mais, je le préviens, je suis un vieux social-humaniste (Jaurès, Blum, Front Populaire). Et, le style de M. F.K. me donne à penser que je ne suis pas du genre fréquentable.

P.S. : Je tiens quand même à préciser que sans faire partie de la Sainte Alliance des conservateurs, je trouve normal de protéger ma maison, ma femme. Je ne suis pas propriétaire de la France. Je n'ai pas de cassette, ni beaucoup d'argent, ni voiture. Quant à mon cul, il ne court aucun danger.

René Tassel, Cabourg

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites

confiance à...



EUROMARCHE

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

**Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)**

VINS SUPÉRIEURS

Ets LE FUR

SANTA-ROSA

**Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —**



MONSIEUR MEUBLE

LE ROUX

FABRICANT

Magasin : 53, route de Sainte-Anne 56 000 VANNES



**HI-FI
DISQUES
T.V.**

JOSSIER ELECTRONIQUE

35, Place des Otages - MORLAIX

Kronenbourg

FOURNIER Frères
Distributeur - PLOUGASTEL

Tél. 40.36.34



BAR LE TRISKELL

Place Guérin — BREST
☎ 44.56.65.
Guinness à la pression

Société BOUCHON-BOUCHARD

Chauffage - Sanitaire

51 bis, rue du Mal Leclerc VANNES
Tél. (97)47.39.06
distributeur agréé PRIMAGAZ

CAFE DES MOUETTES GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

Bacchus

10, rue Charles-Berthelot
BREST

Bières, vins et alcools à emporter

construisez votre ABER sur votre terrain avec l'aide personnalisée au logement



ABER

C'est une maison
confortable de construction
traditionnelle avec toit
en ardoises et pierres
apparentes.

surface habitable :
101,40m²
garage/cellier : 25m²
possibilité sous-sol : 64m²

à votre goût, sur votre terrain construisez un de nos
modèles de maison

Profitez des nouveaux financements.
Demandez une étude.

SERVICE
APRES-VENTE
assuré
par notre délégué à la qualité

bon à découper
sa. CALLEC
construction
bretagne

bon pour recevoir, sans engagement de ma part
une documentation complète sur ABER.

nom _____
prénom _____
adresse _____

A adresser à : CALLEC S.A., 24, rue de Siam, 29200 BREST



Crêperie Heb-Ken

monsieur et madame rolland

Spécialité de Crêpes Garnies

5, Rue de Guérande

44000 Nantes

tél. 73.00.30

ABONNEZ-VOUS

LE PEUPLE BRETON

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

POUBL VREIZH

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Edito

DEPUIS des années que le « Peuple Breton » répète que la Bretagne se meurt, que la politique de l'Etat capitaliste est de jouer la carte du tourisme et de la militarisation plutôt que celle de l'industrialisation, beaucoup des analyses publiées dans ses colonnes ont été reprises, adoptées et ne font même plus l'objet de démentis. Mais on nous dit aussi que nous noircissons le tableau, que tout ne va pas si mal, que le gouvernement se penche avec sollicitude sur « l'ouest défavorisé » ; et comme le pouvoir dispose, avec sa télévision, sa radio et une presse qui n'est guère fortement critique, d'un poids formidable sur l'information, on en arrive, en dépit des évidences du terrain, à le croire. Aussi quand ce sont des rapports officiels qui remettent — chiffres à l'appui — les choses en place, leurs conclusions n'en sont que plus impressionnantes.

Il s'est tenu à Vichy, les 6 et 7 décembre une « Conférence Nationale d'Aménagement du Territoire » qui aurait risqué de faire quelques remous si Giscard en personne n'y était venu éclipser des propos fort critiques.

Qui ment depuis vingt ans ? Le pouvoir ou nous ? Rapport du Conseil Economique et Social : « Entre 53 et 75 le nombre d'emplois a augmenté de deux millions (+ 11,12 %) dont la moitié localisés en Ile-de-France (+ 28,56 %). Six régions ont vu le nombre de leurs emplois diminuer : Bretagne (- 8,66) ». Avant-dernière, juste avant le Limousin. Et les Pays de Loire sont classés dans les régions à croissance lente. Quand on connaît les disparités à l'intérieur de cette région, on peut dire que c'est bien la Bretagne entière qui a régressé depuis que de Gaulle a pris le pouvoir en 1958.

Mais pourtant, nous dit-on, il y a eu cet exceptionnel effort de décentralisation dans les années soixante, cette poussée industrielle de l'ouest qui, à lire la presse, à regarder la télévision, à écouter la radio était une évidence qu'il était mal venu de mettre en doute !

Qui ment depuis vingt ans ? Le pouvoir ou nous ? Rapport de M. Vasseur, au nom du Conseil économique et social « Malgré les satisfecit (auto)-décernés ici ou là, au-delà des apparences statistiques, la réalité demeure celles des tendances lourdes qui ont amené à lancer la politique d'aménagement du territoire. Si l'on considère la population active, les soldes migratoires sont négatifs pour toutes les régions qui font l'objet d'une politique d'aménagement du territoire ». Rapport de M. Voisard, commissaire à l'industrialisation de l'ouest : « La situation de l'ouest reste préoccupante avec des retards souvent importants

Qui ment depuis vingt ans ?

par rapport au reste de la France. Son industrie est marquée par la faiblesse des investissements et l'absence relative des grands groupes nationaux ».

Oui, mais, nous objectera-t-on encore, ceci est un bilan ; l'avenir est quand même plus souriant, votre pessimisme est injustifié ! Rapport Vasseur : « Il ne faut pas se bercer d'illusions et trop attendre du tertiaire pour aménager le territoire ». Rapport Voisard : « Quant à l'avenir, les études prévoient une accentuation des écarts, la vitalité démographique de l'ouest, qui se traduit par l'arrivée de 31600 actifs nouveaux sur le marché du travail chaque année, la tendance des groupes industriels, en période difficile, à investir là où ils sont déjà installés, la tendance des entreprises peu capitalistiques à s'orienter vers les pays où la main-d'œuvre est bon marché ». Rapport Kimont, directeur de l'O.N.I.S.E.P. : « Des crises graves de l'emploi sont attendues dans les régions anciennement industrialisées. En conséquence, les emplois industriels nouveaux seront implantés dans ces régions plutôt que dans celles qui connaissent aujourd'hui un faible niveau d'industrialisation ».

Giscard est venu à Vichy (quel symbole !) parler d'une « France douce ». Il est surtout venu donner sa philosophie de l'aménagement du territoire : c'est une fois encore celle du libéralisme et de la concurrence, c'est la négation d'une politique volontariste d'industrialisation, c'est la consécration des inégalités.

C'est aussi la fin des illusions régionalistes — d'où la déception des illusionnistes du style Gicquel ou Champaux ; ceux qui ont cru à la campagne électorale de Giscard, aux promesses de la Charte culturelle. La réalité est bien plus crue : Giscard est le moins régionaliste des présidents de la 5^e république. C'est le plus centralisateur, plus que De Gaulle, plus que Pompidou. Le capitalisme des années 1980 n'a plus intérêt à jouer la carte des régions, il se tourne bien plus facilement vers l'exploitation de la main d'œuvre du tiers-monde. Giscard, parallèlement, refuse la réalité politique de la région et déploie une stratégie africaine de domination.

Quand Raymond Barre déclare en Corse : « Je suis profondément opposé à l'élection au suffrage universel des Conseils régionaux. Je pense qu'une telle élection ne ferait que créer des tensions supplémentaires et aggraverait cette fièvre qui saisit le pays toutes les fois qu'une consultation électorale a lieu », il affirme non seulement son mépris pour le pouvoir populaire, mais aussi sa crainte d'un pouvoir réel des régions et des peuples minoritaires.

Aujourd'hui plus que jamais la lutte pour le socialisme et la lutte pour un pouvoir de décision autonome se confondent.

UDB